



**80<sup>ème</sup> anniversaire de la Reddition  
de la Poche de Saint Nazaire :  
c'est dans un an !**



## ► Accueil des nouveaux arrivants !

Les nouveaux habitants de la commune sont, comme chaque année, invités à la présentation d'accueil de Monsieur le Maire lors du Forum des Associations qui aura lieu cette année **le samedi 7 septembre 2024 à 10h dans le Parc de la Minoterie.**

**Si vous êtes nouvellement installés à Bouvron (entre juillet 2023 et août 2024), pensez à vous inscrire pour la matinée des nouveaux arrivants sur notre site internet entre le 27 mai et le 10 août !**




## ► Réunions de village


La Municipalité convie régulièrement les habitants des villages et quartiers de la commune pour échanger sur les projets municipaux ainsi que recueillir les remontées des bouvronnais sur la vie municipale. Habitants de ces lieux-dits, ne manquez pas les **prochaines rencontres Vie de Village** prévues en soirée en 2024 :

- **Le 24 mai : Le Pas**
- **Le 14 juin : Rue de la Gare**
- **Le 13 septembre : La Cornuais**

## ► Comment contacter la mairie ?

Le lien entre les citoyens et la municipalité est l'un des enjeux forts de ce mandat. Les élus ont à cœur de travailler en mode participatif avec la population et d'être à son écoute. Si les comités consultatifs constituent un lieu d'échange privilégié, chaque habitant de Bouvron peut au quotidien contacter la mairie par différents moyens.

 **Par téléphone : 02 40 56 32 18**

 **En se rendant directement sur place aux horaires d'ouverture :**


- lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- jeudi : de 9h à 12h30

 **Par mail : [accueil@bouvron.eu](mailto:accueil@bouvron.eu)**

À noter que l'adresse mail de chaque élu est disponible sur le site Internet de la mairie dans la rubrique: La mairie>conseil municipal>Le maire et vos élus

**Pour les urgences uniquement, les week-ends et jours fériés :** [astreinte@bouvron.eu](mailto:astreinte@bouvron.eu)

**Pour rejoindre un comité consultatif,** envoyez-nous votre candidature à : [comites-consultatifs@bouvron.eu](mailto:comites-consultatifs@bouvron.eu)

 **Via Messenger sur la page Facebook de la Mairie**  
Retrouvez toutes les informations sur la commune et ses actualités sur :

- le site Internet : [www.bouvron.eu](http://www.bouvron.eu)
- la page Facebook : [www.facebook.com/communedebouvron](http://www.facebook.com/communedebouvron)

**Permanences d'élus les samedis sur RDV.**



## ► Chères Bouvronnaïses, Chers Bouvronnais,

Quatre ans, déjà. Aux deux-tiers du mandat municipal que vous nous avez confié, le temps défile et les projets avancent à bon rythme. Ce premier semestre s'achève ainsi avec une modification bien visible dans notre centre-bourg : **la déconstruction de l'îlot Datin**, auquel lui succédera le diagnostic archéologique en sous-sol de l'îlot. En parallèle, le bailleur social Atlantique Habitation a été sélectionné par la commune pour reconstruire les deux îlots Datin et Gendron et va recruter durant les prochains mois un cabinet d'architecte, tandis qu'a été investiguée la possibilité de réhabiliter l'immeuble Gendron et une maison d'habitation rue Saint-Julien par Soliha. **Les aménagements des espaces publics** arrivent à leur terme sur la partie étude après de nombreuses réunions de travail avec des riverains, commerçants, élus et membres du comité consultatif Cadre de vie. La sélection des entreprises sera lancée avant l'été pour un démarrage des travaux d'ici la fin de l'année 2024.

Le conseil municipal d'avril a mis en lumière **l'investissement financier de la commune pour nos deux écoles** : 189.000 € pour l'école publique, 108.000 € pour l'école privée, sans compter le soutien pour la restauration scolaire, le service périscolaire et l'accueil de loisirs. Au global, un quart des dépenses de fonctionnement concerne l'enfance. En lien avec les difficultés pour les jeunes à financer le BAFA pour être animateur en centre de loisirs, la commune et l'intercommunalité souhaitent mettre en place un dispositif d'aide, il est actuellement à l'étude : les métiers de l'enfance ne sont pas toujours valorisés, alors qu'ils sont essentiels. Les élus mesurent la chance d'avoir des ATSEM et personnels d'animation dévoués et impliqués au sein du Pôle enfance pour assurer le meilleur accueil des petits bouvronnais.

Sur le plan des solidarités, **le dispositif « Argent de poche »** est reconduit cette année, après le succès de l'année dernière. **Le transport solidaire**, avec des chauffeurs bénévoles de la commune, va pouvoir enfin être lancé après avoir pu consolider le volet assurantiel. Quant à la maison **France Services**, elle va souffler ses deux premières bougies à l'été avec la reprise de la Poste en agence postale communale. Le bilan de fréquentation est très positif sur les deux activités, avec une augmentation très marquée concernant la Poste, depuis que les horaires d'ouverture ont plus que doublé !

Concernant le développement durable, à la suite de **l'Atlas de la Biodiversité Communale**, un travail va être mené sur certaines **mares communales**. Mais surtout, un **plan de gestion des espaces verts** va être établi de manière à consolider les pratiques, développer autant que possible l'éco-pâturage et réduire l'usage d'engins polluants. Des modifications sur les mobilités sont à prévoir d'ici à la rentrée de septembre sur la RD16 de Campbon à Fay-de-Bretagne avec la mise en place de **ralentisseurs et chausse-doux**.

Alors que la saison culturelle s'achève, les élus de Bouvron ont participé aux côtés de l'intercommunalité au développement d'un nouveau **Projet Culturel de Territoire**. Ce dernier consolide la mise en réseau des bibliothèques, et met à l'honneur le Cercle Karré, compagnie de théâtre issue de l'ESAT de Blain que nous accueillons depuis de nombreuses années en résidence artistique à Horizinc.

Alors que nous fêtons il y a quelques jours le 79<sup>e</sup> anniversaire de la Reddition des Allemands à Bouvron le 11 mai 1945, **ce site emblématique de la commune va recevoir des travaux ces prochains mois : plantations en nombre, cheminements...** La mise en valeur du site touristique et patrimonial est sur de bons rails. Espérons qu'il en soit de même pour la paix en Ukraine et en Palestine.

*Emmanuel Van Brackel*  
Maire de Bouvron

S O M M A I R E	ACTUALITÉS	2-7
	CADRE DE VIE	8-10
	FINANCES	11-12
	URBANISME	13
	VIE ÉCONOMIQUE	14-15
	CULTURE	16-19
	ÉDUCATION	20-24
	ÉTAT-CIVIL	24
	SOCIAL	25-26
	VIE ASSOCIATIVE	27-32
	ÉCOLOGIE	33-35
	CALENDRIER DES MANIFESTATIONS	36

### Magazine de Bouvron

Mairie de Bouvron - 12 rue Louis-Guihot - 44130 BOUVRON  
Mail : [accueil@bouvron.eu](mailto:accueil@bouvron.eu) - Tél. 02 40 56 32 18  
[www.bouvron.eu](http://www.bouvron.eu)

Dépôt légal n° 2569 - Tirage : 1 800 exemplaires

Directeur de publication : Emmanuel Van Brackel, maire de Bouvron

Rédaction : mairie de Bouvron, Pays de Blain, associations

Photos : mairie de Bouvron, associations

Imprimé avec des encres sans solvant sur papier recyclé  
par Imprigraph Groupe / Sillon - Savenay



## ► Élections européennes le dimanche 9 juin 2024



UTILISEZ VOTRE VOIX.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES  
9 JUIN 2024



Le 9 juin prochain, auront lieu les élections des députés au Parlement européen. N'oubliez pas de vous rendre aux urnes ou de donner votre procuration pour faire entendre votre voix !

### Les élections européennes, ça sert à quoi ?

Les élections européennes ont lieu tous les 5 ans au suffrage universel direct à un tour selon les règles de la représentation proportionnelle à scrutin de liste à la plus forte moyenne. En France, ce sont 81 députés européens qui seront élus pour siéger au Parlement européen à Strasbourg.

**Le Parlement européen est la seule assemblée parlementaire transnationale au monde ; il constitue également la seule institution européenne directement élue par le peuple. Les députés européens représentent les citoyens de l'Union Européenne. Autrement dit, les 720 députés européens qui seront élus le 9 juin prochain seront les représentants directs des quelques 250 millions d'habitants de l'Union Européenne !**

**Concrètement, les députés européens débattent, conçoivent et votent les lois sur des questions essentielles de notre quotidien.** À titre d'exemple, la politique environnementale est une compétence partagée des États et de l'Union Européenne... **Ainsi, le Parlement européen a des pouvoirs législatifs dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement, de la sécurité énergétique, de l'immigration, de la justice et de la santé publique.** Le Parlement européen défend la liberté, l'égalité et la primauté du droit dans toute l'Union Européenne. Il promeut la démocratie et les droits humains dans le monde entier. Il élit le(a) Président(e) de la Commission européenne sur proposition du Conseil européen, contrôle les autres institutions de l'Union Européenne et participe à l'élaboration du budget européen qui est ensuite soumis à son approbation.

### Le 9 juin prochain, comment je vote ?

Comme lors des dernières échéances électorales, **le scrutin des 3 bureaux de vote est organisé dans la salle des sports entre 8H et 18H.** N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité (obligatoire) et de votre carte électorale.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour du scrutin, n'oubliez pas qu'il est très facile de donner **procuration**. Comme pour les autres échéances, il est possible de se rendre au tribunal judiciaire, en gendarmerie ou au commissariat, et **pour la première fois, de donner procuration par voie entièrement dématérialisée** sur le site [maprocuration.gouv.fr](https://maprocuration.gouv.fr) si vous disposez d'une identité numérique certifiée France Identité.

### Intéressé pour participer au dépouillement du scrutin le 9 juin ?

La municipalité aura besoin d'habitants volontaires pour procéder au dépouillement. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie !

### ► Jeune électeur, tu vas voter pour la 1<sup>ère</sup> fois ?

**La Municipalité organise une cérémonie citoyenne en mairie le samedi 25 mai 2024 à 11h00. A cette occasion, le Maire te remettra en personne ta carte d'électeur et marquera ton entrée dans la vie civique !**

## ► En bref



### Modification du règlement intérieur de la commune

Par deux délibérations successives en date du 20 décembre 2023 et 10 avril 2024, le conseil municipal a approuvé des modifications du règlement intérieur de la commune portant d'une part sur l'organisation du temps de travail et le compte épargne-temps et d'autre part sur le Complément Indemnitaire Annuel (CIA) afin que cette prime ne soit plus proratisée en fonction du temps de travail des agents.

## ► L'actualité des services techniques

**Au courant du mois de janvier, vous avez dû voir apparaître quelques nids d'hirondelles ou de chauve-souris sur les façades des bâtiments communaux.**

Ce sont en tout 20 double **nids d'hirondelles** qui ont été installés sur la commune, à l'école, sur le Bouvronnais, à la résidence des Marronniers... Sur le bâtiment de la maison des associations en façade, vous pourrez observer 2 **abris à chauve-souris**, ainsi que 3 nids pour moineaux, en hauteur, sur le côté du bâtiment.

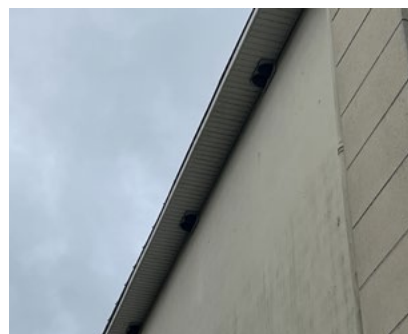
Pour prendre en considération la dangerosité d'un tronçon de la Route de Quilly, de nouveaux **panneaux routiers** ont été installés afin de signaler un virage dangereux aux abords de la Voliais.

Au **restaurant scolaire**, à la suite d'une panne majeure, l'éplucheuse à pommes de terre a été remplacée pour le plus grand bonheur des petits et des grands les jours de frites. Le moteur de la hotte a également rendu l'âme, une entreprise a été contactée pour en effectuer le changement. L'investissement s'élève à 8 500 €.

Des **barrières** ont été installées au niveau de l'école Saint Sauveur afin de sécuriser le trottoir emprunté par les enfants.

Dans la perspective du retour du beau temps, le **terrain de tennis extérieur** a été nettoyé au karcher.

À la suite du recrutement du nouvel agent espaces verts, Florian SORIN, celui-ci a pu mettre au service de la collectivité ses compétences, en grimpan dans les arbres pour **élaguer** plusieurs sujets.



### **Adoption du tableau des effectifs**

Comme chaque année, il est nécessaire d'adopter le tableau des effectifs de la collectivité corrélativement au vote du budget. Le tableau des effectifs a ainsi été approuvé, à l'UNANIMITÉ, lors du conseil municipal du 20 décembre 2023.

### **Convention de participation prévoyance pour les agents communaux**

Le conseil municipal du 10 avril 2024 a autorisé, à l'UNANIMITÉ, la signature d'une convention de mandat avec le centre de gestion (CDG 44) pour la mise en concurrence de l'organisme de prévoyance permettant de couvrir les agents en cas d'incapacité de travail notamment.

## ► Faisons découvrir **les métiers de la mairie...**



**Mais que font quotidiennement les agents municipaux ? En quoi consiste leur travail au service des usagers ? Nous vous proposons de vous présenter, métier par métier, les différents postes de travail de la municipalité.**

**Pour cette édition, nous avons rencontré Adeline MUTEL, agent municipal en charge du Tiers Lieu.**

**> Que faisiez-vous il y a 5 minutes ?** Je préparais le programme d'activité du mois prochain.

**> Que ferez-vous dans 15 jours ?** J'animerai un atelier sur les petits chantiers/bricolage du tiers lieu.

**> Quelles sont vos principales missions ?** Le tiers lieu est un lieu d'échange qui regroupe plusieurs missions et notamment celle de la lecture publique via la bibliothèque.

Il y a donc tout une partie en lien avec le public :

- l'accueil et la gestion de celui-ci via les renseignements que je peux apporter aussi bien de manière physique mais aussi téléphonique,
- la planification et la mise en place de différents ateliers avec l'édition d'un programme mensuel,
- l'organisation de réunions avec les habitants investis dans les différents projets,
- les permanences de la bibliothèque et de la ludothèque.

En parallèle pour mener à bien mes missions, j'ai également des tâches plus administratives et organisationnelles :

- Gérer et coordonner le fonctionnement du tiers lieu avec les bénévoles de la Minothèque,
- Faire le lien avec l'équipe administrative de la commune mais aussi avec les élus,
- Travailler avec différents partenaires et notamment le Pays de Blain via le réseau des bibliothèques,
- Gérer la communication du tiers lieu via l'affichage, les réseaux, l'application IntraMuros et le portail web du réseau des bibliothèques.

Enfin, j'ai également en charge de manière complètement annexe la gestion et l'animation du Conseil Municipal des Enfants (CME). J'interviens en appui de l'adjointe, Clotilde SHAMMAS, lors des réunions et préparations d'événements. Cette année par exemple, nous aidons nos jeunes élus sur leur projet « Plus de nature à Bouvron » et sur l'organisation de la 2<sup>ème</sup> édition de la « fête du bonheur ».

**> Qu'appréciez-vous le plus dans votre métier ?**

J'apprécie le contact régulier avec le public, la diversité des tâches et de travailler avec plein de personnes différentes. De plus, le fait de travailler sur des nouveaux projets tout au long de l'année est vraiment stimulant.

## ► Du renfort au service espaces verts avec l'arrivée de Florian SORIN

**Florian SORIN**, âgé de 35 ans, a rejoint l'équipe des services techniques au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Fort d'une expérience dans des entreprises privées, tour à tour dans l'entretien, la création et l'aménagement paysager ou l'élagage, Florian a passé au fil des années un BEP Espaces verts, un Brevet Professionnel et un diplôme professionnel agricole en élagage.

Installé depuis 5 ans sur la commune, l'offre d'emploi aux espaces verts de Bouvron a été une vraie opportunité de pouvoir travailler tout proche de son domicile. Après son année de stagiairisation, il devrait pouvoir occuper le poste de manière définitive.

En attendant, Florian travaille au sein de l'équipe espaces verts composée de 3 autres agents. Ses principales missions sont l'entretien des espaces verts, le fleurissement des espaces communaux, l'élagage en nacelle ou sur corde ou encore le soin apporté à nos animaux. Bienvenue à lui !



## ► Centre Technique Municipal c'est parti !

Le futur centre technique municipal (CTM) sera installé sur un terrain municipal situé en arrière du cimetière et à côté de l'entreprise d'électricité Rousseleau. Les travaux ont commencé au mois de janvier par la déconstruction de l'ancien hangar.

Cette première étape a consisté à déposer puis à trier l'ensemble des matériaux constituant l'ancien bâtiment afin de les transporter sur des sites spécifiques afin qu'ils puissent être recyclés. C'est ainsi que l'ensemble des éléments métalliques ont été récupérés, alors que les éléments comportant de l'amiante ont été conditionnés par une entreprise qui les a transportés sur un site de traitement spécialisé dans le traitement de ces déchets.

L'ancienne dalle en béton a été récupérée puis concassée afin d'être intégrée au nouveau sous-sol. Au mois de mars, **l'entreprise Landais est intervenue en terrassement afin de reprofiler le sol aux nouvelles cotes et de procéder à l'enfouissement des réseaux.**

La météo très humide de cette fin d'hiver a obligé les entreprises à faire une pause afin que le nouveau sol se stabilise ; **suivront les travaux de creusement des fondations qui devraient se poursuivre jusqu'à fin mai.** Les premiers éléments de la future charpente devraient apparaître courant du mois de juin.



## ► Cérémonie de la Sainte Barbe le 26 janvier

À l'occasion de la cérémonie de la Sainte-Barbe, célébrée à Bouvron le 26 janvier dernier, le chef de centre Thierry GUILBAUD a eu l'occasion de présenter le bilan des interventions du SDIS pour l'année 2023.

Le centre de secours de Bouvron a ainsi reçu 265 appels au cours de l'année, soit :

- 153 appels pour secours à la personne
- 53 appels pour accidents sur la voie publique
- 43 appels pour incendies
- 16 appels pour opérations diverses.



Le chef de centre a également salué les nouveaux sapeurs-pompiers volontaires ayant rejoint le SDIS en 2023 et début 2024. L'effectif du centre se porte désormais à **30 pompiers volontaires.**

Cette cérémonie était également l'occasion de décorer et de promouvoir 5 sapeurs-pompiers volontaires bouvronnais pour leur engagement : Léonne BEZIER, Pauline ROUAUD et Thierry LIZE ont ainsi reçu le grade de 1<sup>ère</sup> classe, Mickaël RAGUET celui de sergent-chef et Tanguy HUPAIN le grade d'adjudant. Mention toute particulière à la décoration reçue par Stéphane BURBAN (voir photo ci-contre), doublement récompensé par la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers volontaires, échelon Or, pour 30 ans de service volontaire et par la médaille pour service exceptionnel.



## ► Un bailleur social pour la reconstruction du centre-bourg

La commune a lancé en février dernier la sélection d'un opérateur immobilier afin de reconstruire les îlots Datin et Gendron. Pour se faire, elle a défini un cahier des charges (avec des prescriptions appelées « fiches de lot » (cf. encadré p.9) pour les parties neuves avec une programmation permettant d'atteindre, à l'échelle des deux îlots, **20 logements et 4 surfaces commerciales pour une surface totale de 600 m<sup>2</sup>**.

Concernant les immeubles à réhabiliter, une étude a été menée par Soliha, et devrait déboucher sur la création de **4 logements aux loyers très modérés, et une surface commerciale d'environ 70 m<sup>2</sup>** qui sera vendue.

Concernant le programme neuf (sur l'illustration page 9 entouré en rouge) : **14 logements, 540 m<sup>2</sup> de surface commerciale correspondant à 3 cellules vendues**, seront reconstruits avec une réelle **ambition environnementale et architecturale**, en inscrivant le bâti dans son environnement existant. À l'issue de l'appel d'offres, Atlantique Habitation a été retenue pour son expertise dans des projets de cette taille, pour sa bonne compréhension des enjeux ; Atlantique Habitation sera ainsi chargée d'engager un cabinet d'architectes et de dessiner les premières esquisses du projet.



## ► En bref

### Demandes de subvention pour le réaménagement du centre-bourg

Dans le cadre du projet de réaménagement des espaces publics du centre-bourg estimé à 1 350 000 €, le conseil municipal du 20 décembre 2023 a autorisé à l'UNANIMITÉ le dépôt de demandes de subventions à hauteur de 540 000 € auprès du Département et de l'État.

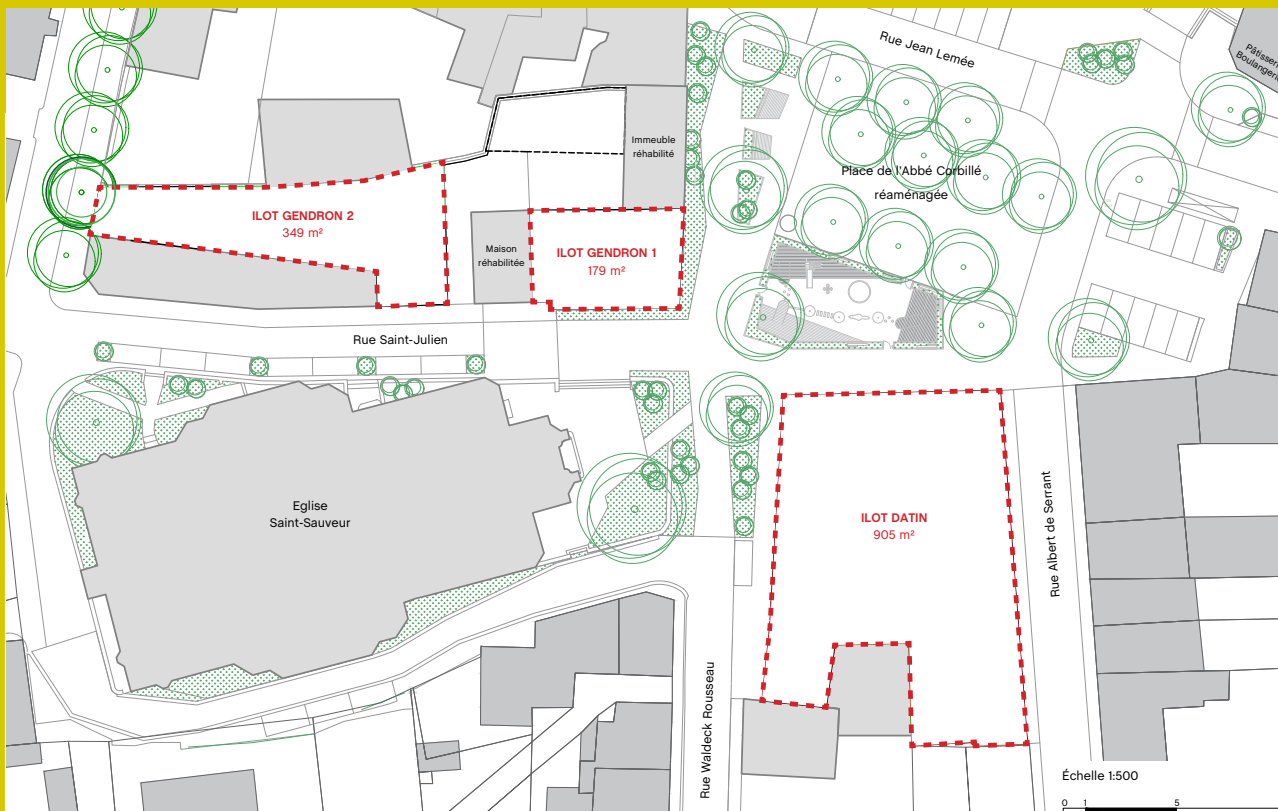
### Avenants au mandat de réalisation et d'étude de Loire-Atlantique Développement

Afin de poursuivre le projet de réaménagement du centre-bourg et d'étendre les missions confiées à l'assistance à maîtrise d'ouvrage, les élus municipaux ont approuvé, à l'UNANIMITÉ, la signature d'avenants au mandat confié à Loire-Atlantique Développement.

### Demande de subvention auprès du département pour la réhabilitation de l'îlot Gendron

Le conseil municipal du 21 février 2024 a autorisé, à l'UNANIMITÉ, le dépôt d'une demande de subvention à hauteur de 520 000 € HT auprès du département afin de financer la réhabilitation de l'îlot Gendron sur un montant total de travaux estimé à 1 300 000 d'€.

en conseil  
VOTÉ  
municipal



## EXTRAIT DES FICHES DE LOT TRAVAILLÉES AVEC LE COMITÉ CONSULTATIF

### LES INVARIANTS

#### > Approche environnementale

- Conception bioclimatique et sobriété énergétique : compacité et superposition des volumes chauffés, orientations multiples favorisant les apports solaires, espaces traversants pour ventilation naturelle.
- Construction bas carbone : emploi de matériaux biosourcés, construction bois encouragée. Seuil 2025 de la RE2020 exigé. Énergie bas carbone pour le chauffage (gaz proscrit).
- Nature en ville : espace de pleine terre en cœur d'îlot, arbres + plantations variées. Dispositifs favorisant les hirondelles.
- Préservation des ressources en eau : revêtements circulés en matériaux infiltrants type dalles béton enherbées. Récupération des eaux pluviales (EP) de toiture pour l'arrosage de l'espace public. Côté cœur d'îlot, installation d'un récupérateur d'eaux pluviales pour l'arrosage et l'entretien.

#### > Programmation

- Rez-de-chaussée actif
- Logements qualitatifs : orientations multiples (au moins 2 par logement) et grands prolongements extérieurs pour tous les logements (6m<sup>2</sup> minimum) : terrasse ou balcon

#### > Architecture

- Architecture contemporaine d'inspiration vernaculaire
- Grandes vitrines sur la place de l'Abbé Corbillé + retour sur les rues Serrant et Rousseau
- Toitures en pente aux derniers niveaux
- Loggias en angle offrant des transparences visuelles
- Matériaux mixtes qualitatifs en lien avec les matérialités et teintes du centre-bourg dans un traitement contemporain

### LES SOUPLESSES

- Programmation en logement libre : accession sociale, logements locatifs sociaux, seniors, familles...
- Typologie libre : petits ou grands logements, simplex, duplex, triplex...
- Nature des matériaux employés

### ► Le cadre de vie : un concept

**Le cadre de vie est un concept qui englobe l'environnement dans lequel une personne vit et évolue au quotidien. Il comprend différents éléments tels que le logement, le quartier, la ville, la nature environnante, les services disponibles, la qualité de l'air, la sécurité, etc.**

Un bon cadre de vie est essentiel pour le bien-être, la qualité de vie et l'épanouissement des individus. Il est donc important de veiller à préserver et améliorer notre environnement quotidien pour garantir un cadre de vie agréable et propice au bien-être de tous.

Les élus de la commune attachent une grande importance à cet objectif dans la conduite de leurs projets que ce soit pour l'aménagement du centre bourg, le respect de la biodiversité, la mise en place de dispositifs pour limiter la vitesse des véhicules, la prise en compte des attentes des enfants en matière de loisirs, etc.

#### Un cadre de vie parfois malmené :

Déchets jetés sur l'espace public, déjections canines, dépôts d'ordures sauvages, stationnement résidentiel sur les trottoirs, trouble du voisinage, brûlage de végétaux en extérieur, chiens errants, non respect des règles d'urbanisme, etc.



Les incivilités sont des comportements qui transgressent les règles de politesse et de respect en société. Elles peuvent prendre différentes formes, telles que le non-respect des autres, le manque de courtoisie, les agressions verbales ou physiques, le non-respect des biens communs, etc.

Ces comportements peuvent entraîner des conséquences néfastes sur le vivre-ensemble, le bien-être de chacun et contribuer à créer un climat de tension et de méfiance au sein de la société, ce qui peut nuire à la cohésion sociale et favoriser les conflits.

Les incivilités peuvent être le résultat d'un manque d'éducation, de frustration, de stress, ou simplement d'un manque de considération envers les autres.

Il est important de lutter contre les incivilités en promouvant le respect, la tolérance et la bienveillance. Chacun a un rôle à jouer pour prévenir et combattre ces comportements nuisibles. Les campagnes de sensibilisation, les programmes éducatifs et les actions de prévention peuvent jouer un rôle crucial dans la lutte contre les incivilités. Des opérations de terrain ont déjà été organisées avec les écoles.

Cependant, il est important que les autorités et les institutions mettent en place des mesures pour prévenir et sanctionner les comportements incivils.



Dans certains cas, il sera nécessaire de se rapprocher de la Gendarmerie pour déposer plainte. Sur le plan communal, le Maire et ses adjoints ont dans leur fonction un rôle d'Officier de Police Judiciaire donc la possibilité de réprimer les comportements incivils de manière répétée.

**En fin de compte, la lutte contre les incivilités nécessite l'engagement de chacun d'entre nous. En cultivant des valeurs de respect, d'empathie et de solidarité, nous pouvons contribuer à créer un cadre de vie plus harmonieux et bienveillant pour tous.**



## ► Les budgets de la commune

Lors du conseil municipal du 20 décembre 2023, les élus ont voté les budgets de l'année 2024, pour la première fois en fin d'année civile et non en mars : cela permet d'engager les investissements dès le début de l'année. Les comptes administratifs (bilan de l'année 2023) ont quant à eux été validés à L'UNANIMITÉ le 10 avril dernier.

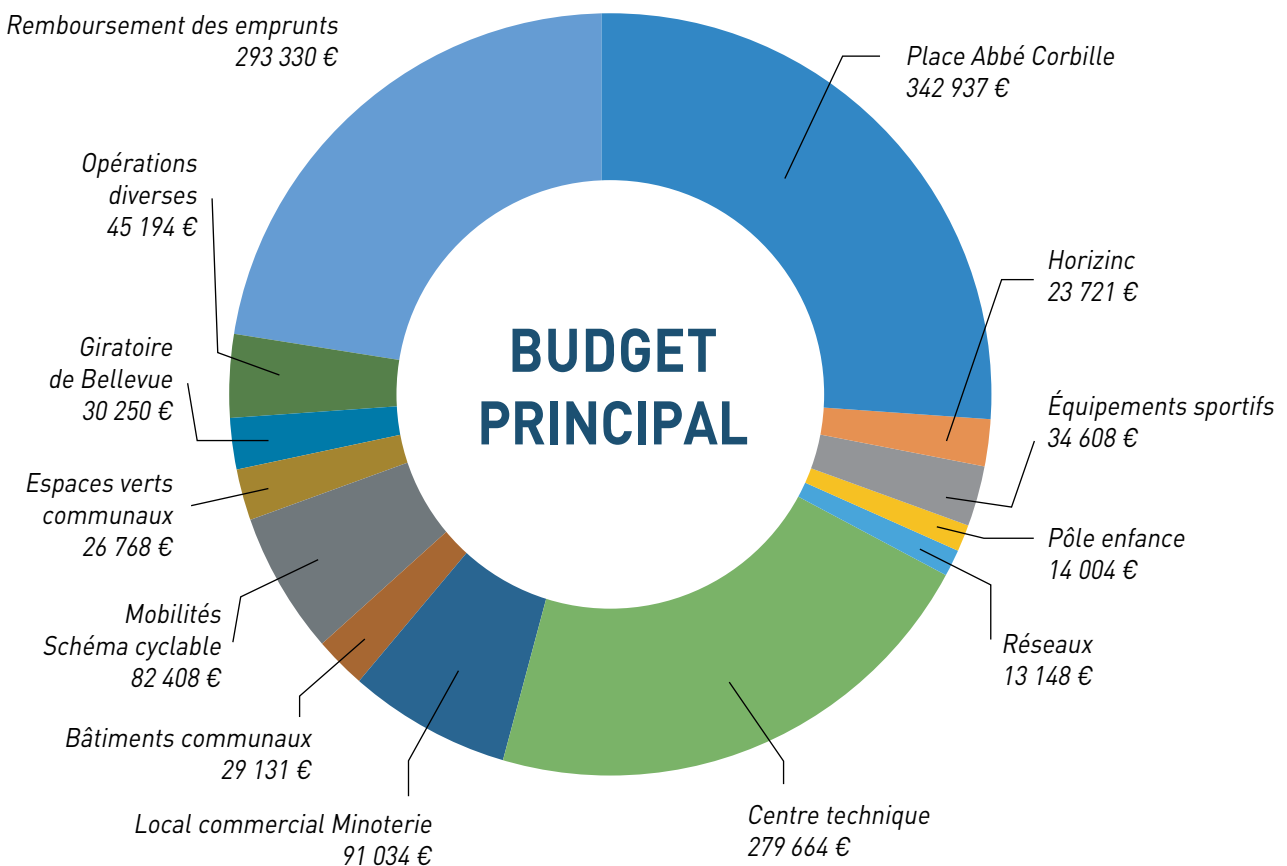
### BUDGET PRINCIPAL

#### Bilan 2023

Le bilan de l'exercice fait état d'un excédent de 612 000 € qui sera réinvesti en 2024, en hausse par rapport à 2022 de 115 000 €. Cela fait suite à l'augmentation du taux d'imposition, malgré certaines dépenses en hausse non contrôlables (électricité + 40 000 €, évolutions réglementaires liées aux salaires des personnels communaux). Concernant les investissements, outre les remboursements d'emprunts (dernière année de remboursement pour les emprunts d'Horizinc pour 150 000 €), ont été réalisés entre autres :

- Le démarrage de travaux du centre-bourg (début de la démolition, après les fouilles archéologiques) ainsi que du nouveau centre technique municipal ;

- des réparations dans les bâtiments (pôle enfance, Horizinc, espace de coworking, portes de logements communaux, local des médecins avec la climatisation)
- l'achat de véhicules pour les services techniques (un camion, un engin de voirie pour les accotements) ;
- le démarrage effectif du schéma cyclable (chaussidoux et ralentisseurs sur trois axes communaux, installation de stationnements et abris vélo) ;
- la réfection d'un terrain de tennis, le remplacement d'un praticable dans la salle de gym et d'abris pour le terrain de football ;
- l'agrandissement de la zone de jeu dans le parc de la Minoterie avec deux nouvelles structures ;
- le projet d'art rurban (fresque dans le parc et aménagement du rond-point de Bellevue).



## Prévisionnel 2024

La section de fonctionnement admet assez peu de variations :

- en dépenses et recettes, des augmentations liées à la reprise par la commune de la facturation de la restauration scolaire de l'école publique
- augmentation des charges d'électricité et d'eau
- légère augmentation de la masse salariale : prise en compte des évolutions réglementaires, suppression d'un poste des ressources humaines et mise en place de mutualisation avec Pays de Blain Communauté, recrutement d'un agent en charge des bâtiments, et plus particulièrement Horizinc.

En termes d'investissements, deux millions d'euros de travaux sont prévus et financés partiellement par l'emprunt :

- un million sera lié à la construction du centre technique municipal
- 550 000 € pour les aménagements du centre-bourg (déconstructions, maîtrise d'œuvre pour les espaces publics et démarrage des travaux au second semestre)
- L'enfouissement des réseaux électriques/télécom/éclairage public rue JL Maillard et les rues adjacentes (164 000 €) ainsi que des travaux de voirie (66 000 €)
- La poursuite des actions de mobilité : dans le bourg sur la RD16 entre Campbon et Fay avec des chaussidoux et ralentisseurs, dans certains villages avec des installations adaptées pour faire ralentir
- Des études (salle de tennis de table/danse bretonne) et des travaux (chauffage de la salle de sport) sont prévus sur les équipements associatifs
- Le démarrage de l'aménagement autour du site de la Reddition

- Un remboursement d'emprunt moindre (156 000 €) permet d'envisager la contractualisation d'un nouvel emprunt en 2024.

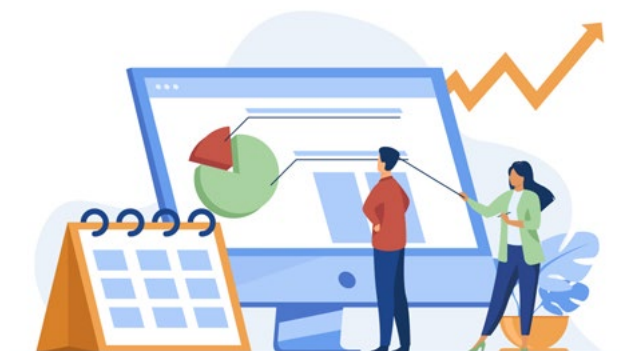
## BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Ce budget est plus contraint avec un bilan de 13.700 €, de nombreux travaux de réparation des réseaux ont été nécessaires (pompes à remplacer, menus travaux sur la station d'épuration), ainsi que le démarrage de l'étude de mise en séparatif eaux pluviales/eaux usées. De gros investissements sont prévus en 2024 sur cette mise en séparatif pour près de 600 000 €, nécessitant également de recourir à l'emprunt.

## BUDGET ANNEXE ÉCOQUARTIER

Plusieurs ventes ont eu lieu en 2023 pour 230 636 €. Les travaux liés à la voirie définitive et l'éclairage public démarrent en 2024, au vu de la grande majorité des terrains vendus, des maisons construites et habitées. Quelques terrains cherchent encore preneurs.

***L'ensemble des chiffres et budgets se retrouvent sur le site internet de la commune (rubrique La Mairie > Conseil municipal > Budget municipal).***



## ► En bref

### **Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2024**

Par délibération du 10 avril 2024, le conseil municipal a approuvé, à l'UNANIMITÉ, la reconduction des taux d'imposition des taxes directes locales. Pour rappel, ces taux, qui restent donc identiques par rapport à l'année 2023, s'élèvent à :

- taxe sur le foncier bâti : 39,60 % ;
- taxe sur le foncier non bâti : 56,14 % ;
- taxe d'habitation sur résidence secondaire : 21,89 %.

Malgré le maintien à l'identique des taux d'imposition, le montant des taxes directes locales peut néanmoins augmenter.

## ► Rappel : interdiction du brûlage des déchets verts



Dans le souci de préserver notre environnement et la santé publique, il est important de rappeler **l'interdiction stricte de brûler du bois sur un terrain privé**. Cette pratique, bien que parfois effectuée de manière innocente, peut avoir des conséquences néfastes tant sur la qualité de l'air que sur la sécurité des biens et des personnes.

**Des feux de bois produisent une grande quantité de particules fines polluantes atmosphériques, contribuant ainsi à la dégradation de la qualité de l'air.** Ces émissions nocives peuvent aggraver les problèmes respiratoires, notamment chez les personnes asthmatiques, les jeunes enfants et les personnes âgées. De plus, les incendies incontrôlés peuvent rapidement se propager et causer des dommages matériels importants, voire mettre en danger la vie des habitants et de secouristes.

En conséquence, il est impératif de respecter la réglementation en matière de feu et de ne pas allumer de feu de bois sur un terrain privé, que ce soit pour des raisons de loisirs, de déchets ou autre. **Des alternatives respectueuses de l'environnement existent telles que le compostage des déchets verts, le recyclage ou encore le recours à des services de collecte de déchets.**

**Ensemble, en respectant ces règles élémentaires, nous contribuons à préserver la qualité de notre environnement et à garantir la sécurité et le bien-être de tous les membres de notre communauté.**

## ► En bref



### Participation pour équipement propre

Dans le cadre de l'arrivée d'une nouvelle activité dans la ZAC du Bel Air, le conseil municipal du 21 février 2024 a approuvé, à l'UNANIMITÉ, une participation pour équipement propre à hauteur de 26154 € (pour le recalibrage de la voirie du chemin rural communal) et 8952,60€ (pour le nouvel accès au niveau de la noue) afin d'accueillir correctement cette activité.



### Rétrocession des noues et des espaces verts du lotissement Le Génigan

Suite à une demande de l'Association Syndicale Libre du lotissement Le Génigan, le conseil municipal du 21 février 2024 a approuvé la rétrocession en propriété et en gestion des espaces collectifs (noue et espaces verts) à la commune.



### Signature de la convention de service d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme

Depuis des années, la commune bénéficie d'une convention de service passée avec la Communauté de Communes Erdre et Gesvres (CCEG) pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme. Afin de prendre en considération la gestion désormais dématérialisée de ces dossiers, le conseil municipal du 10 avril 2024 a autorisé, à l'UNANIMITÉ, la signature d'une nouvelle convention avec la CCEG pour l'instruction de ses demandes d'autorisations et actes relatifs à l'occupation et à l'utilisation du sol.

## Vie rurale

## ► En bref



### Transmission d'un bail rural dans le cadre familial

Un bail rural avait été signé en 2003 entre la commune et un exploitant agricole sur une parcelle du domaine privé. Cet exploitant agricole partant à la retraite et souhaitant transmettre son exploitation à l'un de ses ayants droits, le conseil municipal du 21 février 2024 a approuvé, à l'UNANIMITÉ, la transmission pour biens de familles du bail rural.

## ► Une nouvelle professionnelle s'implante sur la commune

### Emmanuelle Soulard, Emmanessence

Installée depuis presque 20 ans à Bouvron, Emmanuelle Soulard propose aujourd'hui des accompagnements en **Art-thérapie et en Astrologie Humaniste**.

À travers les vertus thérapeutiques de l'Art ou l'étude de votre thème natal, elle accompagne petits et grands, vers la guérison émotionnelle, le dialogue intérieur et la réconciliation avec soi-même. Pour Emmanuelle, l'art-thérapie offre un mode d'expression (par le pastel, le modelage,... sans expérience artistique), accessible à tous et particulièrement précieux lorsque les mots font défaut. Quant à l'Astrologie, elle permet une meilleure compréhension de soi à travers l'étude du Thème Natal, révélant nos caractéristiques, notre potentiel et les défis à relever pour atteindre notre véritable nature.

« Nous avons aujourd'hui une invitation à puiser dans notre quintessence... Aller un peu plus loin dans la rencontre de soi, pour être au plus près de notre authenticité, pour ainsi retrouver cette joie de vivre, cette liberté d'agir et de créer » - Emmanuelle



Pour la contacter : Tél. 07 68 22 77 24 / Mail : explore@emmanessence.fr - Instagram : @emman\_essence



## ► Entreprenariat au féminin

### Zoom sur l'association Femmes de Bretagne et de Loire-Atlantique

Le 8 mars dernier, à l'occasion de la journée internationale des droits aux femmes, Horizinc accueillait un événement sur le thème de l'entreprenariat au féminin. Organisée par la Délégation des droits aux femmes, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, le réseau Femmes de Bretagne et Pays de Blain Communauté, cette matinale s'est déroulée autour d'une conférence sur les clés de réussite, d'une table ronde avec des témoignages d'entrepreneures et d'un mini forum des partenaires.

L'occasion pour Amélie Souny-Ratonie, coordinatrice locale, entrepreneure et habitante de Bouvron de présenter l'association Femmes de Bretagne et de Loire Atlantique.

C'est une association qui soutient et encourage l'entreprenariat des femmes. Son réseau offre un espace d'échange, de partage d'expériences et d'opportunités de collaboration. L'objectif principal est de créer un environnement propice au développement professionnel et personnel des femmes, à travers rencontres, ateliers et événements.

« Coordinatrice pour notre territoire, au cœur de cette belle dynamique, ma mission consiste à animer notre communauté locale :

- Organisation de rencontres conviviales, ouvertes à toutes, pour rompre l'isolement.
- Initiatives répondant aux besoins spécifiques de nos membres.
- Proposition d'ateliers, animés par les adhérentes, destinés à booster la confiance en soi et à favoriser la montée en compétences.

*Mon rôle au sein de l'association est, pour moi, une extension naturelle de ma volonté d'accompagner et de valoriser le potentiel des individus. J'y apporte ma connaissance du secteur de la formation, mes compétences d'organisation et de gestion, ma capacité à structurer des projets, ainsi que ma passion pour l'entraide et le développement professionnel au féminin. »*

Ensemble, travaillons à rendre notre région encore plus dynamique et accueillante pour les femmes entrepreneures, en cultivant un esprit de solidarité !

Pour en savoir plus sur l'association et la rejoindre :  
Contactez Amélie Souny-Ratonie, coordinatrice Locale - Tél. 07 67 70 10 64  
Mail : [amelie@asrpro.fr](mailto:amelie@asrpro.fr) / [blain@femmesdebretagne.fr](mailto:blain@femmesdebretagne.fr)  
[www.femmesdebretagne.fr](http://www.femmesdebretagne.fr)

## ► Vendredi 28 juin, le Cow-B fêtera ses 5 ans



Il a été l'un des premiers espaces de coworking dits « ruraux » en Loire-Atlantique. Lancé fin 2017 dans les locaux de l'ancienne salle Notre-Dame, le Cow-B, l'espace de travail partagé de Bouvron a créé son association en janvier 2019. 5 ans après son inauguration officielle en juillet 2019, un temps fort qui avait rassemblé une centaine de personnes, les Cowbies ont de nouveau souhaité proposer une soirée conviviale pour faire découvrir ou redécouvrir le lieu et la communauté qui y travaille.

Vous êtes entrepreneurs, habitants de Bouvron ou simplement curieux de voir comment le Cow-B a évolué, réservez votre soirée du 28 juin 2024. Repas, jeux et musique sont au programme !

Suivez les actus du Cow-B sur : Facebook @coworking.bouvron / Instagram @coworking\_bouvron

## ► En bref



### **Signature d'un avenant au bail commercial pour le distributeur de billets**

Confié au Crédit Mutuel jusqu'à présent, le distributeur automatique de billets situé sur la Place de la Minoterie sera désormais géré par une nouvelle entité, CASH SERVICES, regroupant BNP PARIBAS, Crédit Mutuel, CIC et Société Générale. Le conseil municipal du 20 décembre 2023 a donc approuvé, à l'UNANIMITÉ, la signature d'un avenant au bail commercial pour la poursuite du service de distribution automatique de billets.



### **Signature d'un bail commercial pour le magasin Les délices du fou du Roy**

Comme vous avez pu le remarquer, un magasin historique de la commune a déménagé sur la Place de la Minoterie. La gérante ayant souhaité changer de local commercial, le conseil municipal du 20 décembre 2023 a approuvé, à l'UNANIMITÉ, la signature d'un bail commercial avec Les Délices du Fou du Roy moyennant un loyer mensuel de 400 € HT, conforme aux prix pratiqués sur la collectivité.



### **Signature d'un bail professionnel pour les locaux du Cow-B**

Lors du conseil municipal du 21 février 2024, la signature d'un bail professionnel de 6 ans avec l'association du Cow-B a été approuvée, par 21 voix POUR, 0 voix CONTRE et 1 ABSTENTION, moyennant un loyer de 250 € HT mensuel.

en conseil  
VOTÉ  
à l'unanimité

## ► La Minothèque

### LUDOTHÈQUE

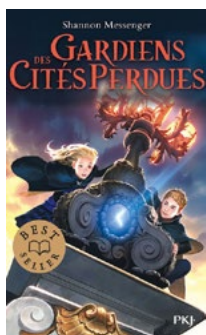
90 jeux de société sont désormais disponibles au prêt : pour les plus-petits (jeux dès 2 ans), mais aussi pour les adultes (jeux d'ambiance, de stratégie). Depuis les vacances de février, vous pouvez emprunter DEUX jeux par famille ! Profitez-en !

Nous recherchons toujours des bénévoles pour étoffer l'équipe. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Vos missions : tenir les permanences, choisir les nouveaux jeux, donner vos idées pour des animations,...

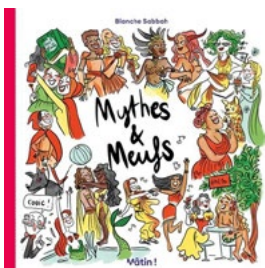
### Coup de cœur jeunesse par Soline, 10 ans

J'ai lu un roman que j'ai beaucoup apprécié. Il s'intitule Gardiens des cités perdues de Shannon Messenger. Ça parle de Sophie Foster, une elfe télépathe qui est très talentueuse. C'est un roman qui est adapté à tout âge. Il y a plusieurs tomes. J'en suis au 4<sup>e</sup> et je suis pressée de découvrir la suite...



### Coup de cœur de la Pelote de Livres la BD Mythes et Meufs de Blanche Sabbah

À travers 21 portraits de femmes réelles (Jeanne d'Arc, le chevalier d'Éon) ou fictives, issues des religions monothéistes, de la mythologie, des contes ou de la culture populaire l'ouvrage invite à une réflexion sur les rôles assignés aux femmes au cours de l'histoire. L'autrice balaie avec humour les enjeux actuels des relations homme-femme et donne des références pour compléter et approfondir la réflexion.



### 3<sup>E</sup> ÉDITION DU PRIX PAYS D'BULLES Prix de la Bande Dessinée

En ce moment, à la Minothèque, a lieu le Prix de la bande dessinée du Pays d'Bulles, qui se déroule parallèlement dans les 4 autres bibliothèques du réseau de la lecture publique du Pays de Blain.



Les lecteurs découvrent 2 sélections de 5 bandes dessinées selon leur âge :

- une sélection jeunesse de 8 à 10 ans
- une sélection adulte

Avec l'appui d'un carnet individuel, le lecteur note son avis, ses appréciations et pourra, après les avoir toutes lues, voter pour ses BD favorites par ordre de préférence.

Si l'aventure vous tente, vous avez jusqu'au 27 septembre pour participer !

À la fin de cette période, une soirée de clôture avec spectacle aura lieu. Ce sera le samedi 28 septembre à Horizinc pour décerner les deux prix bandes dessinées jeunesse et adulte.

« Les BDs jeunesse sont super parce que les héros aident et sauvent les autres. Et moi j'aime encore plus Goupil, parce qu'elle sauve encore plus les autres ! Ça me rend joyeuse de lire ces bandes dessinées là ! » Témoignage sélection jeunesse par Louison, 7 ans et demi.

### LE PRINTEMPS DES POÈTES

Cette année, le Printemps des Poètes avait pour thème la Grâce.

Pour la deuxième année sur le Pays de Blain, le Collectif Printemps des Poètes qui regroupe les bénévoles d'association, les structures municipales et le centre socioculturel s'est mobilisé pour fêter la poésie. Résultat ? Un chouette programme à savourer sur tout le Pays de Blain.



À la Minothèque, nous avons accueilli le concert de Projet Delta. C'est la rencontre entre un auteur-poète, Frédéric, et un compositeur-guitariste, Fabien. Ce concert intime, à la poésie vibrante et parfois sombre, a regroupé une bonne vingtaine de personnes.

## FOCUS BIODIVERSITÉ

Atelier bombes de graines fleuries mercredi 3 avril 2024



Hélène habite à Bouvron depuis septembre 2023 et est conseillère en permaculture. Elle souhaite participer aux projets du tiers-lieu en nous faisant profiter de ses compétences.

Elle a animé un premier atelier pratique « fabrication de bombes de graines de fleurs » dans le container-atelier de la Minothèque. 14 participants, grands et moins grands, ont découvert l'histoire de ces bombes, leur secret de fabrication et leur utilisation.

## ► Projet à venir

- **Recueil de mémoire** : il s'agit d'un projet porté par une habitante, Soraya. Celle-ci souhaite « *recueillir la petite histoire* » des personnes âgées de la commune. Formée au collectage, Soraya souhaite ensuite valoriser ces récits qui pourront prendre plusieurs formes (écrites, photos, vidéos,...) et être diffusés, exposés par différents canaux (internet site Collectons, exposition, autre,..).

Si vous souhaitez rejoindre le projet pour faire du collectage, contactez Adeline à La Minothèque.

- **Création d'une œuvre pour le parcours Landes'Art**



La Minothèque a été contactée l'an dernier par une habitante de Notre Dame des Landes investie dans le projet de randonnée exposition le « Landes'Art ». Elle nous avait proposé de créer une œuvre collective afin de l'exposer sur le parcours. Le temps nous a manqué... Partie remise cette année ! À venir en mai et juin, trois ateliers animés par Frédérique afin de créer ensemble une œuvre made in Minothèque en matériaux naturels & de récup' sur le thème « Et Demain ? »

**Les objectifs sont** : créer une dynamique collective, se retrouver pour mettre la main à la pâte ensemble tout en intégrant une démarche écologique. L'aboutissement sera ensuite d'exposer cette œuvre sur le parcours de Notre Dame des Landes, elle y sera visible tout l'été.

Suivez notre actualité pour ne pas manquer les ateliers de préparation !!!

[www.landesart.org](http://www.landesart.org)

## ► En bref



### Convention de partenariat triennale avec l'association CELTOMANIA

Depuis de nombreuses années, la commune bénéficie d'un partenariat avec l'association Celtomania. Ce partenariat participe au rayonnement culturel de la commune en raison de la grande popularité des événements portés par l'association. Le conseil municipal du 10 avril 2024 a donc approuvé, à l'UNANIMITÉ, la signature de la convention triennale avec Celtomania pour les années 2024 à 2026 moyennant une participation annuelle de 700€ par an.

en conseil  
VOTÉ  
municipal

## ► Le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Reddition de la Poche de St Nazaire approche : c'est dans un an !

« *C'est ici que s'est terminée la seconde guerre mondiale en Europe* » déclarait le Général de Gaulle en mai 1951 lors d'une visite à Bouvron !

Cette phrase n'est pas suffisamment connue de tous et l'évènement auquel elle se réfère non plus !



C'est pourquoi les comités consultatifs Culture et Patrimoine de la commune se penchent depuis plusieurs mois déjà sur plusieurs projets pour une mise en valeur du site de la Reddition, de manière pérenne, mais aussi pour marquer comme il se doit la journée et le week-end du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la guerre et de la Reddition de la Poche de St Nazaire : **M-12 : réservez dès à présent votre week-end du 9 au 11 mai 2025 : Bouvron sera : « The place to be » !**

Un week-end dédié à la fête pour tous : de nombreux RDV seront donnés aux bouvronnais, mais pas que ! du vendredi 9 mai au dimanche 11 mai !



Des moments de partage, des moments liés à l'Histoire, des moments festifs, un bal populaire sont en préparation et les comités consultatifs auront besoin de l'aide de tout un chacun, de l'aide des associations, de l'aide des commerçants pour que ce week-end soit celui de tous. Nous reviendrons vers tous au plus vite pour vous dévoiler les projets envisagés pour ce week-end et recueillir vos idées !

En complément de la commémoration de l'évènement, deux autres projets avancent pour une mise en avant et une mise en scène du site de la Reddition.

**Un premier projet de création d'un parcours « Chemin de la Mémoire – Poche de St Nazaire »** est déjà bien engagé avec plusieurs des villes empochées du Nord Loire, à l'initiative de l'Association Mauricette. Ainsi, à aujourd'hui, plus d'une dizaine de communes (Fay de Bretagne, Campbon, Sévérac, Guenrouet, Malville, Savenay, Cordemais, Bouvron, Pontchateau, St Gildas des Bois, Crossac, etc.) travaillent ensemble à la création de ce chemin de la mémoire pour relier entre elles les villes du Nord Loire, faisant partie de la Poche de St Nazaire.

Ce chemin existe déjà en Sud Loire et le projet final devrait relier le Sud au Nord !

Sur chacune des communes, sur des lieux identifiés, des panneaux expliqueront ce qui s'est passé durant la Poche à l'aide de photos, de petits textes. Un QR code renverra le visiteur sur un site internet s'il veut des renseignements complémentaires.

Ainsi sur la commune de Bouvron, deux premiers lieux ont été identifiés : **le site de la Reddition** bien sûr, où deux panneaux seront apposés et **l'église** qui verra son parvis doté d'un panneau également. D'autres panneaux pourront ensuite prendre place dans le bourg à d'autres endroits, comme par exemple, la gare ou la Minoterie.

Un dépliant touristique du Chemin de la Mémoire – Poche de St Nazaire sera réalisé récapitulant toutes les villes concernées permettant une meilleure connaissance de cet évènement encore trop peu connu de tous !

Les communes de Bouvron et Cordemais seront prêtes pour le 80<sup>ème</sup> anniversaire !



**Le deuxième projet d'aménagement durable et de mise en valeur du site de la Reddition** concerne toute la parcelle qui se situe à gauche du Monument de la Reddition, englobant bien sûr le Monument, mais aussi tout le terrain jusque l'arrière du lotissement de Bardoux.

À l'heure où nous rédigeons ces lignes, le dessin définitif n'est pas complètement fini, nous pourrions vous en dire plus dans le prochain magazine ! Là encore, il s'agit d'une mise en valeur des différents éléments existants sur cette parcelle, aux côtés du Monument de la Reddition ; les comités consultatifs Culture et Patrimoine travaillent d'arrache-pied pour vous présenter un aménagement qui convienne à tous, en compagnie du paysagiste, La Terre Ferme de Vay.

## 1945-2025 \* 80e anniversaire \* APPEL A CONTRIBUTION



La municipalité prépare plusieurs événements pour fêter les 80 ans de la fin de la seconde guerre mondiale.

Il y a pour projet, entre autres, de créer un **PARCOURS LUDIQUE ET MÉMORIEL**.

A la manière d'un jeu de piste numérique, l'idée est de proposer un parcours accessible à tous, en famille, entre amis, pour découvrir l'histoire, la culture et le patrimoine bouvronnais.



**Pour le créer, nous recherchons des volontaires : si vous aimez jouer, si vous avez envie de partager vos connaissances sur Bouvron, ou tout simplement si vous avez envie de participer à une aventure originale, ce projet est fait pour vous !**

Pour vous inscrire ou pour plus d'informations :  
Adeline Mutel  
02 28 01 20 54  
[laminotheque@bouvron.eu](mailto:laminotheque@bouvron.eu)

## ► Participez à la transmission de la mémoire, Ouvrez vos archives...

**En mai 2025, la mairie de Bouvron et ses partenaires fêteront le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération.**

1945-2025 : en mai 2025 il y aura eu 80 ans que la France aura été libérée et c'est sur le site de la prairie du Grand Clos, appelée aujourd'hui site de la Reddition, que les Allemands se rendront définitivement. Un tel événement doit être commémoré et célébré.

La commission culture et patrimoine travaille dès à présent sur l'organisation d'une manifestation d'envergure. L'un de ses projets porte sur la mise en lumière de la vie des bouvronnais dans cette période si difficile et sur celle qui verra Bouvron et 75 autres communes «empochées» dans la Poche de Saint-Nazaire, d'août 1944 à mai 1945.

**Pour mener à bien ce travail de mémoire, la commission fait appel à toutes les familles bouvronnaises qui possèdent des archives, courriers, textes, notes, photos... qui ont trait à ce moment.**

Participez, faites revivre la mémoire, faites-vous connaître!

Contact : Corinne Ronsin  
[80ansliberation@bouvron.eu](mailto:80ansliberation@bouvron.eu)



## ► À l'école Félix Leclerc... Le 100<sup>ème</sup> jour d'école

Lundi 8 avril était le 100<sup>ème</sup> jour d'école. Ce dernier était attendu avec impatience par les élèves qui comptabilisait les jours quotidiennement à travers l'activité « Chaque jour compte ».

Toute la journée, les CP et CE1 ont relevé des défis autour du nombre 100, par groupes.

- En premier lieu, ils ont eu à réaliser 100 défis mathématiques.



- Courir 100 mètres
- Marquer 100 paniers au basket  (mais c'est à cause du ballon et du panier...)



- Représenter le nombre 100 avec son corps
- Produire une œuvre en arts visuels avec les chiffres du 100



- Ont suivi des défis sportifs :

- Faire 100 passes



• À la maison, durant les jours précédents, les élèves ont, à la maison, réalisé des collections d'objets   
Au cours de la journée, les élèves ont également découvert l'histoire des nombres (de la Préhistoire au système babylonien), « l'invention » du zéro...

Ce fut une grande et belle journée, maintenant, secrètement, on compte les jours qui restent avant la fin de l'année...

## Sortie culturelle des CM1/CM2

**Mais que se passe-t-il dans le bourg de Bouvron ce lundi 19 février au matin ? Où vont tous ces enfants ? Nous menons l'enquête...**

### ► Qui êtes-vous ?

- Nous sommes les élèves des deux classes de CM1/CM2 de l'école Félix Leclerc.

### ► Où allez-vous ainsi ?

- Nous allons au parc de la Minoterie voir la fresque sous le hangar, puis au monument de la Reddition, puis à la salle Horizinc.

### ► Pourquoi allez-vous voir ces trois lieux précisément ?

- Leur lien, c'est la culture. Nous sommes accompagnés de Catherine Vanson, l'adjointe aux affaires culturelles de Bouvron, elle va nous expliquer plein de choses !

- Bonne promenade culturelle alors !

En fin de matinée nous recroisons les élèves sur le chemin du retour :

### ► Alors les enfants ? Intéressante cette sortie ? Qu'avez-vous appris ?

- La fresque a été peinte par René Brink en juin 2023. Chaque élément représenté sur la fresque a un rapport avec Bouvron : le castor, les vaches, le lait, la voie ferrée...les couleurs sont vives, ce projet fait partie de « Bouvron En Couleurs » (BEC), pour mettre de la joie à Bouvron.

### ► Intéressant ! Qu'avez-vous appris sur le Monument de la Reddition ?

- C'est à cet endroit que les Allemands ont rendu leurs armes le 11 mai 1945, à la fin de la seconde guerre mondiale. À Bouvron la guerre s'est arrêtée le 11 mai et non pas le 8 mai 1945.

### ► Et qu'avez-vous appris à la salle Horizinc ?

- La salle culturelle peut accueillir 245 personnes. On a pu visiter les coulisses, on a vu le quai de déchargement du matériel. Elle a été construite en 2009 et son nom vient de « Horizon » et « Zinc » (le « métal » visible sur les murs ). Devant la salle Horizinc on a vu les castors sculptés par Jean Lebeau avec des matériaux récupérés lors de la construction.

### ► Merci pour toutes ces informations intéressantes, bon retour à l'école.



La journée culturelle ne s'arrêta pas là pour les élèves ; l'après-midi ils ont regardé 2 vidéos :

une sur la fresque de René Brink et l'autre sur les quatre vaches du rond-point de Bellevue en direction de Fay de Bretagne. Elles sont aussi très colorées parce qu'elles font partie du projet « Bouvron en couleurs » et des symboles représentant Bouvron sont peints sur elles : la Minoterie, le monument de la Reddition, le castor, des légumes, des sportifs...elles ont été réalisées par Philippe Sidot et Charlotte Carsin.

Un grand merci à Catherine pour cette journée enrichissante.

*Les mystérieux enquêteurs de la classe 14.*

### LE RETOUR DE L'ÉLUE :

C'était un réel plaisir de passer cette journée en compagnie des enfants pour déambuler dans notre commune et leur faire découvrir ou re-découvrir des lieux emblématiques de Bouvron, de parler de l'origine du mot Bouvron, d'expliquer celle de Horizinc, etc !

Bravo aux enfants pour leur intérêt et leurs questions pertinentes et bravo aux institutrices à l'origine de ce projet ! Elles avaient établi un petit livret à base de photos et de questions pour aider les enfants à suivre cette promenade culturelle bouvronnaise !

## ► À l'école Saint-Sauveur... Un projet olympique !

L'année scolaire de l'école St Sauveur est rythmée par son projet olympique ! Chaque période se décline avec une valeur et un défi sportif ! Un projet fédérateur pour toutes les classes de l'école !



► Octobre 2023 : « *Tout ce qui court !* » Le dépassement de soi pour réaliser le plus de 2024 mètres possibles !



► Décembre 2023 : « *Tout ce qui bouge !* » Le partage pour réaliser un flash mob collectif sur la cour de l'école !



La flamme olympique est passée dans l'école !



► Février 2024 : « *Tout ce qui vole !* » Le développement durable pour faire voler un maximum de cerfs volants en matériaux recyclés ou récupérés.



► Avril 2024 : « *Tout ce qui roule !* » Ensemble pour faire rouler un maximum d'engins en relais !

► Les 23 et 24 mai 2024 prochains, les classes se retrouveront par cycle avec d'autres classes de la CLE de la forêt (réseau de 9 écoles autour du collège St Laurent de Blain) pour vivre une grande journée sportive. Plus de 500 élèves de cycle 2 se retrouveront à Bouvron autour des équipements sportifs de la commune !

La fête des projets du vendredi 31 mai à 16h30, ouverte à tous, mettra en valeur tout le travail effectué cette année sur les JO. Une thématique qui sera, bien entendu, présente à la fête de l'école, le dimanche après-midi 30 juin 2024 !

### PROGRAMME WATTY

Initié par le projet éducatif de territoire du Pays de Blain Communauté, Les élèves de MS, GS, CP, CE1-CE2 bénéficient de 3 animations dans l'année du programme WATTY. Sous forme d'ateliers, les enfants sont sensibilisés aux éco-gestes du quotidien et au tri des déchets.



### SEMAINE DE L'ÉDUCATION ET DE LUTTE CONTRE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATIONS



En partenariat avec l'Amicale laïque, Les classes élémentaires ont pu bénéficier de la projection du film « *Dounia et la princesse d'Alep* » et des ateliers-débats préparés et animés par des intervenantes de l'Amicale laïque. Une collaboration très appréciée.

## ► Retour sur les vacances de février au Centre de Loisirs

Le thème de ces vacances était "Le livre dans tous ses états". Les animateurs présents pendant ces deux semaines étaient Sophie, Laetitia, Flora, Karine, Valérie, Erevann, Léa, Laura et Philippine.



Nous avons pu découvrir et confectionner un **kamishibai** pendant ces deux semaines et nous avons également réussi à retrouver **la piste des Gaulois** dans le cadre d'une grande chasse aux trésors.

Nous avons appris une nouvelle technique pour réaliser des **bricolages en peinture avec des bulles de savon**. Grâce à cette technique, nous avons pu décorer notre propre set de table !

Pendant ces deux semaines de vacances, l'univers du **manga** était également mis en avant. Nous avons pu apprendre à dessiner et à lire des mangas.

Et pour bien terminer ces vacances et reprendre des forces, nous avons cuisiné et préparé des **crêpes** !



## ► Allez hop, on en cause !

CENTRE SOCIOCULTUREL



Des élus des comités consultatifs Enfance Jeunesse et Vie Sociale ont rencontré Tempo, le centre socio-culturel de Pays de Blain Communauté, à plusieurs reprises, pour préparer l'opération Allez hop, on en cause.

Après plusieurs rencontres pour préparer un questionnaire à destination des collégiens bouvronnais, les animateurs de Tempo, accompagnés d'élus parfois, sont montés dans les cars scolaires en janvier et février pour aller à la rencontre des adolescents bouvronnais scolarisés à Blain et recueillir leur avis sur la commune.

L'objectif de cette démarche était d'aller vers les adolescents pour connaître leur manière de vivre sur la commune, leur représentation et leurs envies à Bouvron. Les questionnaires vont permettre d'enrichir les réflexions des élus dans les projets communaux.

**La Municipalité, saluant de belles rencontres, remercie vivement les adolescents ayant participé à ces échanges, ainsi que Tempo pour son aide précieuse dans le déploiement du dispositif.**

## ► En bref



### Tarification du restaurant scolaire de l'école publique Félix Leclerc

en conseil  
VOTÉ  
Municipal

Lors du conseil municipal du 20 décembre 2023, les élus ont délibéré à l'UNANIMITÉ sur une nouvelle tarification de la restauration scolaire à l'école publique. Suite à une proposition de diminution des tarifs de notre partenaire, l'association Les Petits Palais, les tarifs suivants ont été approuvés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

- Prix par repas enfant facturé entre 1 € et 4.50 € selon le quotient familial :
  - > pour les familles avec des quotients familiaux inférieurs ou égaux à 1000, les repas auront un coût de 1 € ;
  - > pour les familles avec des quotients familiaux supérieurs à 1000, les repas auront un coût compris entre 3.26 et 4.50 € au lieu de 3.61 à 4.90 €.
- Prix par adulte facturé : 6.90 €.

## ► Le Conseil Municipal des Enfants vous invite à la Fête du bonheur !

**Réservez dès à présent votre après-midi du 6 juillet et venez vous amuser dans le Parc de la Minoterie !**

Pour sa deuxième édition, les élus du CME, en partenariat avec un groupe de bénévoles, vous réservent un programme renouvelé d'activités pour petits et grands... Un magnifique moment familial et convivial en perspective !

Au programme : grimpe d'arbres, manège pour les tout-petits, chasse au trésor, escape phone, ateliers danse et tai-chi... Apportez un gâteau pour le goûter partagé, réglez-vous d'une bonne boule de glace, venez profitez de la fête !

**Prolongez ce moment de convivialité sur la soirée : deux food-trucks seront présents pour régaler vos papilles !**

**Renseignements et réservations des activités auprès d'Adeline, à la Minothèque au 02 28 01 20 54 ou par mail à : [laminotheque@bouvron.eu](mailto:laminotheque@bouvron.eu)**



## ► En bref

### Modification du règlement intérieur du temps méridien

De manière à corriger une tarification inéquitable en cas d'absence d'un élève au restaurant scolaire, le règlement intérieur du temps méridien de l'école publique a été modifié par délibération prise à l'UNANIMITÉ des conseillers municipaux. Désormais, les familles se verront facturer les absences prévenues avant 10H le jour même à demi-tarif, et non plus au tarif unique de 3,50€.

### Participation communale aux frais de fonctionnement de l'école privée

Comme chaque année, la commune doit légalement évaluer les coûts de fonctionnement de l'école publique sur l'année afin de définir la participation communale aux frais de fonctionnement de l'école privée. Par 20 voix POUR, 0 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS, la participation communale a été fixée par le conseil municipal du 10 avril 2024 à 1 344,68 € pour un élève de maternelle et 422,02 € pour un élève d'élémentaire. Ces montants seront donc reversés à l'école privée en fonction des effectifs des classes.

## ► Naissances

Nous souhaitons la bienvenue à :

30 déc. 2023	Alissa GUERIN
15 janvier	Manon BRIAND
2 février	Léna GIRAUDET
11 février	Mia VICENTE
15 février	Eden VIAUD
24 mars	Evana BIZOUARN



## ► Décès

Toutes nos sincères condoléances aux familles de :

30 nov. 2023	Edouard MAILLARD
1 <sup>er</sup> déc. 2023	André BOUTEILLER
12 déc. 2023	Marie DESMARS veuve MABILAIS
29 déc. 2023	Jocelyne DENIAUD
11 janvier	Marie SIMON veuve SIKORA
7 janvier	René FRANÇOIS
3 février	Yvonne GUEVENEUX veuve JOUNIER
27 février	Raymond ROLLO
16 mars	Michel JANVRESSE
24 mars	Michel CZIMMERMAN
27 mars	Jacqueline ROUZIOUX veuve LAGET
3 avril	Mauricette ARNAUD veuve CLÉRO



## ► Retour d'expérience de France Services : le parcours d'Alexandre

**Dans le cadre de France Services, nous accompagnons Alexandre qui est parfois en peine pour ses démarches administratives.**

Ainsi, nous souhaitons partager sa persévérance et sa réussite.

Il est maintenant parti vivre à Nantes, il est en CDI dans un salon de coiffure, sans diplôme.

Via les réseaux, il a fait connaître ses compétences acquises en observant des membres de sa famille à Madagascar.

Avec sa valise de coiffeur, il est parti dans les rues de Nantes couper les cheveux à des personnes sans domicile. Un jour, il a été filmé par un inconnu.

**Flasher le QR code pour voir la vidéo ! ►**



## ► Inscrivez-vous au goûter des aînés ou au colis 2024

**Cette année, nous revoyons la formule du repas des aînés.**

**Les préoccupations budgétaires nous amènent à repenser nos différents postes de dépenses (dont le repas et colis des aînés), à mutualiser les actions avec Pays de Blain Communauté et la programmation culturelle de la commune.**

En 2024, nous faisons le choix de nous appuyer sur le programme de la semaine bleue prévue du 30 septembre au 6 octobre et qui aura pour thème « **Bouger ensemble ... pour entretenir la flamme !** ».

Le spectacle communal du **dimanche 13 octobre 2024** à la salle culturelle Horizinc viendra clôturer cette édition. Dans un premier temps, nous vous proposons de la chanson française avec Les 4B, de Philippe MIKO & la Compagnie Fil à lo, avec en première partie la chorale de chant-signes de St Nazaire.

Dans un second temps, un goûter sera servi à la salle festive.

Ce goûter, offert par la Municipalité, **est réservé aux personnes 75 ans et plus, soit nées avant le 1<sup>er</sup> janvier 1950 et résidant à Bouvron.**

Pour les conjoints ou ami(es) souhaitant vous accompagner mais qui n'ont pas encore 75 ans, une participation financière de 10 € sera demandée.

**Inscription :** Pour faciliter l'organisation du goûter, vous devez obligatoirement vous inscrire en mairie **avant le 13 juillet 2024.**

Vous ne pouvez pas participer au spectacle goûter ? Vous pouvez vous inscrire en mairie pour recevoir le colis dont la distribution s'effectuera à votre domicile le samedi 7 décembre 2024 (réservé uniquement aux personnes de 75 ans et +).

*Au plaisir de vous voir nombreux à ce temps de convivialité.*

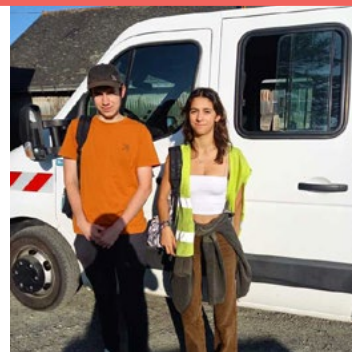
## ► En bref

### **Gratuité exceptionnelle d'HORIZINC pour le repas solidaire**

Comme chaque année, un collectif d'associations organisait un repas solidaire pour Noël. À cette occasion, le conseil municipal du 20 décembre 2023 a approuvé, à l'UNANIMITÉ, la mise à disposition gratuite de la salle festive et de sa cuisine pour l'organisation du repas solidaire jusqu'à la fin du mandat.



## ► Reconduction du dispositif Argent de Poche à l'été 2024



**Pour trouver un job d'été, un stage en entreprise ou un apprentissage, l'employeur demande souvent de consulter votre CV. Pas facile à 16 ans de montrer qu'on a des compétences et qu'on est motivé...**

La commune reconduit le **Dispositif Argent de Poche** permettant aux jeunes bouvronnais, âgés de 16 ans révolus à 18 ans, de réaliser des missions dans un milieu professionnel. Le **Dispositif Argent de Poche** est l'occasion d'effectuer des petits chantiers en lien direct avec la vie de la commune et de recevoir, en contrepartie, une indemnisation.

L'ensemble des missions est supervisé par les agents des services prêts à vous faire découvrir leur métier et à vous transmettre leurs savoirs dans les différents domaines (espaces verts, Minothèque, service administratif et enfance).

Les jeunes s'engagent à effectuer cinq missions d'une durée de 3h30, dont 30 minutes de pause, sur cinq jours consécutifs. L'indemnisation prévue est de **15 € par mission soit 75 € pour la semaine**. Les missions sont réalisées pendant une semaine en juillet.

**Pour cet été, la commune recrute 7 jeunes motivés sur les services suivants :**

SERVICE	MISSIONS	PÉRIODE DE RÉALISATION
<b>Service Enfance 2 recrutements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tri des jeux extérieurs et réaménagement du local, réaliser un inventaire et des affiches</li> <li>• Rangement et organisation du matériel pédagogique (laine, ficelle, perles, peintures, feuilles...)</li> <li>• Archivage administratif (étiquetage de dossier, sur les étagères, rangement ...)</li> </ul>	<b>De 9h à 12h30</b> Du 8 au 12 juillet ou du 15 au 19 juillet
<b>Service Technique 4 recrutements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide à l'entretien des espaces verts</li> </ul>	<b>De 8h à 11h30</b> Du 8 au 12 juillet ou du 15 au 19 juillet
<b>Service Administratif et Minothèque 1 recrutement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Classement et mise à jour des données</li> <li>• Réalisation de la revue de presse de la Minothèque</li> </ul>	Du 15 au 19 juillet

Le dossier de candidature est à télécharger sur le site de la commune. Une lettre de motivation est demandée. **Le dossier est à déposer en mairie pour le 7 juin au plus tard.**

L'étude des candidatures se déroulera à la mi-juin, en privilégiant les jeunes qui n'ont pas encore bénéficié du dispositif.

## ► Le saviez-vous ?

La Municipalité accueille régulièrement des stagiaires dans le cadre des stages obligatoires à réaliser sur la scolarité (4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> ou 2<sup>nde</sup>). **Envie de découvrir les métiers de la mairie ? N'hésite pas à envoyer ou à déposer ta demande de stage en mairie !**

## ► Forum des Associations Save the date !

**Le forum des associations aura lieu le samedi 7 septembre 2024 de 9h30 à 12H30.**

Nous serons ravis de nous retrouver dans le parc de la Minoterie.

Les nombreuses associations présentes sur le territoire vous renseigneront et prendront vos inscriptions. À cette occasion, la municipalité invite les nouveaux habitants pour leur présenter la commune et faire connaissance !

## ► OGEC

L'OGEC a organisé son rendez-vous annuel avec sa soirée à thème qui a eu lieu à Horizinc le 16 mars, et c'est finalement en Espagne que nous avons fait escale avec une **soirée andalouse**. Ce fut une soirée placée sous le signe de la générosité et de la bonne humeur avec une ambiance familiale.



En avril, nous avons proposé une **foire aux plants** aux familles et habitants de Bouvron, les jardiniers ont pu se fournir en plants de légumes, aromates et fleurs.

Notre **assemblée générale** s'est déroulée le mardi 2 avril, avec le bilan de l'école et la réélection des membres du bureau. 3 membres nous quittent, nous les remercions vivement pour leurs années d'engagement. Nous accueillons 3 nouveaux membres et leur souhaitons la bienvenue dans l'équipe !

## ► Parents des P'tits Félix



Ces derniers mois furent riches en événements chez les PPF !

La reprise du Vide Armoire en octobre a été un succès, la Boum des enfants fin novembre a permis de belles rencontres entre les enfants du village et l'année s'est terminée par la visite du Père-Noël à l'École Felix LECLERC en Harley Davidson !

La première édition du QUIZZ (en partenariat avec les Petits Palais) a été très appréciée des participants, avec une dizaine de manches organisées et une centaine de repas servis.

Et comme tous les ans, nous avons pris beaucoup de plaisir à organiser le vide grenier du 5 mai dernier à la Minoterie.



L'OGEC a innové cette année en organisant un **shooting photo** aux familles de l'école. Un créneau de 15 minutes était réservé par famille pour prendre la pose devant l'objectif de la photographe, des idées cadeaux parfaites pour la fête des mères ou fête des pères.

La manifestation de mai est notre traditionnel **Rallye Vélo** ! Une équipe d'anciens membres OGEC et de membres actifs se charge de l'organisation, il a eu lieu au stade de la Vigne le dimanche 12 mai, sous une ambiance toujours familiale et ludique !

Le dernier événement de l'année scolaire sera notre **fête de l'école**, elle se déroulera le dimanche 30 juin au parc de la Minoterie, n'hésitez pas à venir y faire un tour.

### • Qu'en est-il pour la suite de l'année 2024 ?

Le 15 juin, la fête de l'école Felix Leclerc battra son plein, avec le repas organisé par les Petits Palais, suivi d'un après-midi au milieu des stands variés (structure gonflable, baptêmes de poneys, tatouages, etc.) et une tombola avec de nombreux lots.

Comment finir la journée en beauté ?

Avec un **spectacle de magie** gratuit à 17h !

**• Vous souhaitez nous donner un coup de main et nous permettre de faire de cette journée un succès ?** N'hésitez pas à nous contacter à [assoppf@gmail.com](mailto:assoppf@gmail.com) !

Nous recherchons également des véhicules utilitaires pour nous aider à l'installation et au démontage.

## ► La dernière soirée Barzinc du samedi 23 mars a rencontré un franc succès !

Revenons sur cette soirée inoubliable du 23 mars, où vous avez joué le jeu du Far West.

Une superbe ambiance avec des décors dignes d'un film de Clint Eastwood grâce au travail du chef décorateur, de la bonne musique et du théâtre d'impro, grâce aux artistes, des jeux et une piste de danse, la soirée fut grandiose !

Avec des compétences multiples, de la joie de vivre et un grain de folie, notre belle équipe de bénévoles - 14 membres actifs - ne lâche jamais rien en se lançant des défis plus fous les uns que les autres. Elle a été épaulée par une trentaine de bénévoles pour mener à bien ce projet.

Vous étiez 468 à déguster nos planchas, autour d'un verre avec vos amis.

**Nous vous prévenons déjà de notre prochaine date, le 19 octobre, soirée où nous fêterons nos 10 ans ; autant vous dire que l'on compte d'ores et déjà sur vous pour être des nôtres.**

On vous laisse encore du temps (et à nous aussi !) pour vous préparer au mieux. Un indice figurait sur la vidéo diffusée le 23 mars pour en connaître le thème.



## ► Génération's Castors avec Nos Forces pour Robin

Sensibles à la situation de Robin, un jeune Bouvronnais atteint de la myopathie de Duchenne, le moto Club de Bouvron **Génération's Castors** avait proposé en 2023 à l'association **Nos Forces pour Robin** d'organiser une balade à moto dans le but de faire connaître la maladie dont est atteint Robin mais aussi pour récolter des fonds afin de faciliter le quotidien de Robin en aidant au financement d'aménagements nécessaires du fait de l'évolution de la maladie.

La balade ayant été une réussite avec de bons moments partagés, nous renouvelons l'opération et cette année, c'est environ 80 km de balade au départ d'Horzinc à Bouvron avec une pause à mi-parcours au Dresny.

**On vous attend nombreux le dimanche 23 juin 2024 au matin !** (Les horaires seront communiqués ultérieurement)



Suivez-nous sur la page Facebook : [@nosforcespourrobin](https://www.facebook.com/nosforcespourrobin)

Si vous désirez faire un don : [www.helloasso.com/associations/nos-forces-pour-robin](http://www.helloasso.com/associations/nos-forces-pour-robin)



## ► L'Amicale Laïque

L'amicale laïque est heureuse de faire le bilan de la SECD (Semaine d'éducation et de lutte contre le racisme et toutes les formes de discriminations) 2024 qui a été un franc succès.

Le débat public du lundi 18 mars 2024 sur « l'enfant face aux violences » à la Minothèque, a réuni une dizaine de personnes. Les échanges ont été nombreux et très constructifs. Merci encore à Laurence et Stéphane, nos deux professionnels de la protection de l'enfance pour leur investissement.

Le cinétiq scolaire, destiné aux élèves du CP au CM2, s'est déroulé les 28 et 29 mars 2024.

Cette année, l'Amicale Laïque a diffusé à Horizinc le film « Dounia et la Princesse d'Alep » aux élèves des deux écoles bouvronnaises : Félix Leclerc et Saint Sauveur. 248 élèves ont donc pu visionner ce film et participer aux débats en classe, préparés et animés par les 4 bénévoles de l'Amicale Laïque (Solène, Karen, Hélène et Stéphanie).



22, rue Jean-Louis Maillard - 44130 BOUVRON Tél. 07 81 99 44 07 / Mail : amicale@ecolebouvron.org

## ► En bref

### Gratuité des salles HORIZINC

en conseil  
VOTÉ  
municipal

Lors des conseils municipaux du 21 février et du 10 avril 2024, plusieurs gratuités de la location d'HORIZINC ont été approuvés, à l'UNANIMITÉ :

- Gratuité exceptionnelle pour la CUMA dans le cadre de la présentation de leur livre (subventionné par la commune à hauteur de 500 €) et de la diffusion du film sur l'histoire de la CUMA (contre les 287 € de location normalement applicables)
- Gratuité des locations de salles HORIZINC la veille, sous réserve de leur disponibilité, pour les associations dans le cadre de la préparation de leurs événements.
- Gratuité de la salle festive pour le centre socio-culturel TEMPO dans le cadre d'une journée d'animations "jeux vidéos" à destination des jeunes de la commune le 25 avril 2024.

## ► Section Théâtre de l'Amicale Laïque

La Section théâtre vous invite chaque année à découvrir ou redécouvrir des troupes extérieures lors de son café-théâtre en février ou du spectacle invité en mars. Ces soirées ont été, cette année encore, riches de bons moments et de nombreux spectateurs !

C'est maintenant aux 5 groupes jeunes et aux 2 groupes adultes de Bouvron de vous présenter leurs spectacles !

**Rendez-vous vendredi 24 et samedi 25 mai à 20h30, et dimanche 26 mai à 15h pour voir les jeunes sur la scène culturelle Horizinc.**

**Et les vendredi 31 mai et samedi 1<sup>er</sup> juin à 20h30, et dimanche 2 juin à 15h, ce sera au tour des adultes de vous présenter leurs deux pièces : « Le domaine et caprices des dieux » et « La brigade des stupéfiants » .**

Billetterie sur place 1h avant ou en ligne via HelloAsso/  
amicalelaiquebouvronsectiontheatre/evenements  
Tarif 8 €, ou 5 € -12 ans et amicalistes.

**Infos : lesratspiecesbouvron@gmail.com**



## ► Mauricette, la courageuse infirmière

Depuis 2015 l'association « Mauricette » présente son spectacle son et lumière, en plein air. Avec son vélo, Mauricette, l'infirmière résistante dans la Poche de Saint-Nazaire, revient cette année avec le même dynamisme pour nous faire revivre ces moments rudes qu'ont vécus les « empochés ». Bouvron n'y échappe pas, le clocher de l'église servira même de poste d'observation aux Allemands.



Sur la grande prairie de la Morissais à Fay-de-Bretagne, les décors et les gradins s'appêtent à recevoir fin juin début juillet le spectacle joué par 15 comédiens et 100 figurants, dirigés par Claude Lumineau, metteur en scène.

L'histoire de Mauricette est celle d'une jeune femme infirmière de Guérande qui, s'étant fait chassée de son travail à l'hôpital de Pen-Bron-La Turballe dès le début de l'occupation, aidera et secourra les habitants et fournira des renseignements aux résistants, d'août 1944 au 11 mai 1945, date de la Reddition officielle à Bouvron.

Ce moment particulier concerne 47 communes et 130 000 civils occupés par 30 000 Allemands alors que Paris est libérée le 26 août 1944. Durant ces 9 mois il faut continuer à vivre, à semer, labourer, aller à l'école... vivre malgré tout.

**C'est cette histoire passionnante adaptée du livre de Bernard Tabary que Michel Lefort, président et les membres de l'association « Mauricette » ont décidé de faire connaître dans un spectacle intergénérationnel, dynamique, entrecoupé de chansons et de musique.**

2 h 30 pour entrer directement dans l'Histoire.

**SAISON 2024 : 27, 28 et 29 juin  
et 1, 2, 4, 5, 6 juillet**

**Informations et réservations :  
[www.associationmauricette.com](http://www.associationmauricette.com)**

**Tél. 07 86 21 33 84 et 07 73 76 36 74**

Permanences réservations :

- samedis 10h-11h30 à la médiathèque de Fay
- dimanches 10h30-12h à La Minothèque de Bouvron



## ► Xavier Samzun

### Xavier Samzun joue le rôle d'un Allemand

Il est figurant dans le spectacle depuis le début en 2018. Bouvronnais depuis peu, il souhaitait s'investir dans une nouvelle activité. « *Je me suis toujours intéressé à cette guerre, alors quand j'ai lu que l'association Mauricette se créait et cherchait des figurants, je me suis présenté* » dit-il. Le rôle d'un allemand lui est proposé. « *Au début c'était un peu déroutant ce rôle, avec cet uniforme allemand encore bien présent dans les mémoires. J'avais un peu d'appréhension sur la réaction du public* ». Mais très vite il prend le poste de chef de groupe des Allemands, gère les placements, les objets, les véhicules... ce qui nécessite beaucoup de vigilance et d'adaptation à la personnalité de chacun. « *On oublie vite qu'on a une tenue allemande, on s'en détache tout en respectant la mémoire. On est dans le théâtre, il faut être attentif aux autres, avoir une posture* ».

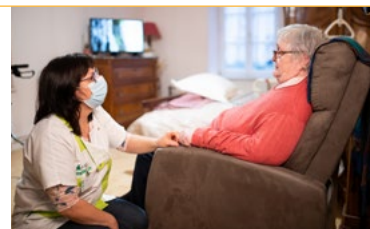
Xavier s'est investi, il est aujourd'hui membre du bureau de l'association, et insiste beaucoup sur la convivialité et la solidarité qui règnent au sein de la centaine de comédiens et bénévoles. « *C'est un moment intense* » conclut-il.



Xavier Samzun, 6<sup>e</sup> à partir de la droite

## ► ADMR

**Présente depuis de nombreuses années** sur St Gildas, Guenrouet, Ste Anne sur Brivet, Quilly, Campbon et Bouvron, l'ADMR de Guenrouet aide à domicile pour l'entretien du logement et pour l'aide humaine (aide au lever, prise des repas, toilette...). Nous proposons des services adaptés aux personnes âgées (la moitié de l'activité), mais aussi en situation de handicap (20 %) ou aux familles (30 %). Elle compte 6 bénévoles et emploie 17 salariées d'intervention pour accompagner près de 180 bénéficiaires pour un total de près de 13 000 heures.



### **Des services adaptés aux besoins de chacun.**

Ouvert à tous, l'ADMR apporte des prestations répondant aux plans d'aides élaborés et financés selon les revenus par le Conseil départemental, les caisses de retraites, les mutuelles et la CAF.

### **Des professionnels et des bénévoles engagés.**

N'hésitez pas à intégrer l'équipe des bénévoles pour une solidarité de proximité ouverte à tous. Chaque contribution, selon la disponibilité de chacun, en fonction de ses compétences est la bienvenue (visite à domicile, trésorerie, secrétariat, supervision du personnel, animations...)

De même si vous cherchez un emploi à temps plein ou partiel, nous recrutons régulièrement, avec une politique active de formation pour offrir des perspectives d'évolutions professionnelles dans une équipe motivée et solidaire.



## ► Vivre à Domicile

**Le SSIAD des secteurs de Nozay et Blain est géré par l'association Vivre à Domicile. Il assure un Service de Soins Infirmiers À Domicile.**

Celui-ci permet de prévenir la perte d'autonomie, de faciliter le retour à domicile après une hospitalisation ou de retarder une entrée dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Le service fonctionne 365 jours par an.

### ► Qui peut bénéficier du SSIAD ?

Les personnes pouvant bénéficier des services du SSIAD sont des personnes âgées de plus de 60 ans en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap. La personne aidée conserve le libre choix de son médecin, de l'infirmière libérale ou de tout autre professionnel de santé.

### ► Quels sont les professionnels qui composent l'équipe du SSIAD ?

Les intervenants à domicile sont des aides-soignantes, des infirmières coordinatrices et une psychologue. Les professionnels du SSIAD travaillent en collaboration avec les autres intervenants médicaux et para-médicaux.

### ► Quels sont les soins prodigués ?

Les soins d'hygiène et d'aide aux actes essentiels

de la vie courante : la toilette, le lever, le coucher et l'habillage.

### ► Qui finance la prise en charge de soins ?

La prise en charge est financée à 100 % par la caisse d'assurance maladie, sur prescription médicale établie par le médecin traitant.

### **Focus sur les actions collectives**

En 2024, l'association propose des actions collectives aux patients du SSIAD mais aussi à toute personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie vivant sur les territoires de Nozay et Blain :

- Une fois par mois à Blain et à Nozay des ateliers Gym douce animés par 2 aides-soignants du service (dont un éducateur sportif)
- Ponctuellement des sorties à la journée : bord de mer, musée, pêche, cinéma, etc.

**Coordonnées de l'association : Maison de santé, 110, impasse des terrasses de la Chesnaie à Nozay  
Tél : 02 40 51 30 91 - Mail : [accueil@vivreadomicile.org](mailto:accueil@vivreadomicile.org) - Site Internet : [www.vivreadomicile.org](http://www.vivreadomicile.org)**

## ► Les Z'ARTS



**Les artistes de l'association Les Z'Arts vous invitent à la Maison des associations, le dimanche 9 juin 2024 de 9 h à 18 h découvrir les tableaux de la nouvelle collection 2024.**

Les adhérents n'ont pas manqué d'imagination et vous proposeront de voter pour la plus originale création d'un modèle imposé : une cafetière réalisée dans différentes techniques de peinture et de supports.

À cette occasion Marie Renée et Sandra vous présenteront quelques objets confectionnés lors des ateliers de créations.

Un vide atelier d'œuvres à petits prix sera organisé.

À bientôt !

## ► Gaule blinoise

L'assemblée générale de la Gaule Blinoise a eu lieu à Blain, le 11 février 2024 et l'assemblée départementale de l'association à Bouvron le 29 mars 2024. Cette association blinoise intervient sur les communes environnantes. Le Tertre, dit la carrière Ménard, est le plan d'eau de Bouvron accessible aux pêcheurs de l'association. Cet espace naturel fait régulièrement objet d'incivilités : des dépôts sauvages, des déchets abandonnés et aussi le ponton PMR construit par l'association avait été très vite détruit.

L'inventaire piscicole montre une densité en poissons de toutes espèces.

Au-delà de la pêche, les 1346 adhérents entretiennent les abords des rivières, nettoient les étangs de plantes invasives, comme au Gâvre et sont allés aider à vider le lac de Vioreau.

Depuis la crise sanitaire, les jeunes adhérents sont de plus en plus nombreux : 213 enfants de moins de 12 ans et 202 jeunes de 12 à 18 ans. Aussi des ateliers sont proposés aux enfants dès 6 ans pour les accompagner à la découverte de l'activité. Ces ateliers du samedi sont animés par un animateur de la fédération.

**Cette année, la Gaule Blinoise sera présente au forum des associations dans le parc de la Minoterie le 7 septembre 2024 avec le simulateur de pêche à la carpe et du brochet.**



## ► Libre expression de la minorité

En application de la loi "Dé démocratie de proximité" du 27 février 2002, le magazine de Bouvron propose au groupe de la minorité un espace rédactionnel proportionnel au nombre d'élus qui la constituent.

## ► Rappel des équipements obligatoires en vélo de jour comme de nuit :



### Le cycliste :

- **Le casque** (obligatoire pour les moins de 12 ans, fortement recommandé pour tous)
- **Le gilet de haute visibilité** (obligatoire pour tout cycliste et son éventuel passager, circulant hors agglomération; en agglomération obligatoire la nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante)

Les gilets jaunes : « *C'est jaune, c'est moche, ça ne va avec rien, mais ça peut vous sauver la vie* ».

### Le vélo :

- **Deux freins**, avant et arrière.
- **Des catadioptrés** (dispositifs rétro-réfléchissants)
  - 1 rouge à l'arrière,
  - 1 blanc ou jaune à l'avant,
  - 2 orange sur les côtés
  - 2 orange par pédale
- **Des feux de position** : l'un émettant une lumière blanche ou jaune à l'avant et une lumière rouge à l'arrière.
- **Un avertisseur sonore**  
Le son doit être entendu à 50 mètres au moins.

## ► Dans la continuité de l'ABC...

Un site web pour connaître toutes les espèces inventoriées sur Bouvron !

Sur « <https://biodiv-paysdelaloire.fr/> » retrouvez les espèces qui ont été observées sur notre commune mais aussi dans toute la Loire-Atlantique.

Sélectionnez une espèce, regarder sa fiche espèce, ou encore affichez sur la carte les zone où elle à été observée.

Une mine d'information ! Mieux connaître pour mieux protéger...



## ► En bref

### Obtention du label Apicité

Dans le cadre de l'obtention du label Apicité pour l'installation du rucher communal, le conseil municipal du 21 février 2024 a autorisé, à l'UNANIMITÉ, la signature de la convention de 2 ans avec l'UNAF (Union nationale de l'apiculture française) moyennant le versement d'une redevance annuelle de 350 €.



## ► Concertation ENR

### Zones d'accélération des énergies renouvelables

L'État a souhaité en 2023 définir des zones d'accélération au développement des énergies renouvelables. Concrètement, il est prévu de définir des zones pouvant accueillir plus favorablement des projets d'installation d'éoliennes terrestres, de panneaux photovoltaïques placés au sol ou en ombrières de parking, avec des instructions de dossiers accélérées. L'État a ainsi demandé à ce que les élus locaux fassent le travail, sans pour autant fournir de moyens réels (pré-diagnostics éoliens, information sur d'éventuelles zones humides...) et en nous demandant d'instaurer un dialogue citoyen sans nous accompagner.

Après échange avec l'ensemble de l'équipe municipale, il n'est pas paru opportun de définir de zone d'accélération de projets éoliens au vu du contentieux en cours avec le projet d'EEF à proximité de La Bélinais. Rappelons que l'autorité environnementale n'a pas pu émettre d'avis sur ce projet dans le délai prescrit par la loi actuelle, qu'en serait-il en cas d'accélération des délais ? **Sans être opposé à d'autres projets éoliens sur la commune, mieux construits et plus respectueux de la population rurale, les élus ne souhaitent pas une accélération incontrôlée** (des

porteurs de projets nous contactant régulièrement depuis les annonces de l'État !).

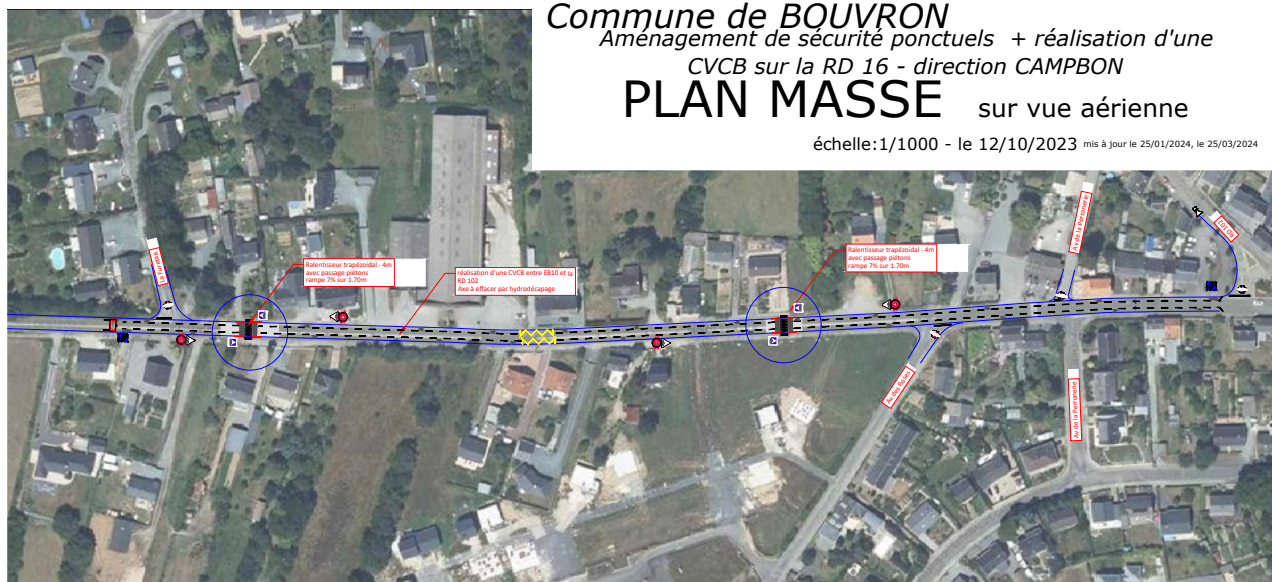
L'équipe municipale a cependant pu indiquer des parkings propices aux ombrières, en omettant celui de la place de l'Abbé Corbillé qui laissera bientôt la place à un espace de vie sociale et de verdure, ainsi que des zones pour le développement de photovoltaïque au sol. **L'État nous demande une concertation avec les habitants, cette dernière est donc lancée depuis le 1<sup>er</sup> mai sur le site internet de la commune, avec possibilité d'émettre des avis jusqu'au 28 mai.**

## ► Réduction de la vitesse dans le bourg

La réduction de la vitesse dans le bourg est une véritable priorité pour les élus bouvronnais.

Suite à des échanges avec le Département de Loire Atlantique, la commune va prévoir plusieurs aménagements pour sécuriser l'entrée de bourg au niveau de la RD 16 direction Campbon.

C'est ainsi que d'ici l'été, la commune va mettre en place 2 ralentisseurs trapézoïdaux du même type que ceux déjà présents sur la commune devant la fromagerie par exemple. Ce dispositif sera complété par la création d'un **chaussidou** afin de favoriser les déplacements doux. Enfin les **passages piétons** seront refaits et prendront place sur les plateaux ralentisseurs.





Aurore

Pierre

# BOUVRON ZD

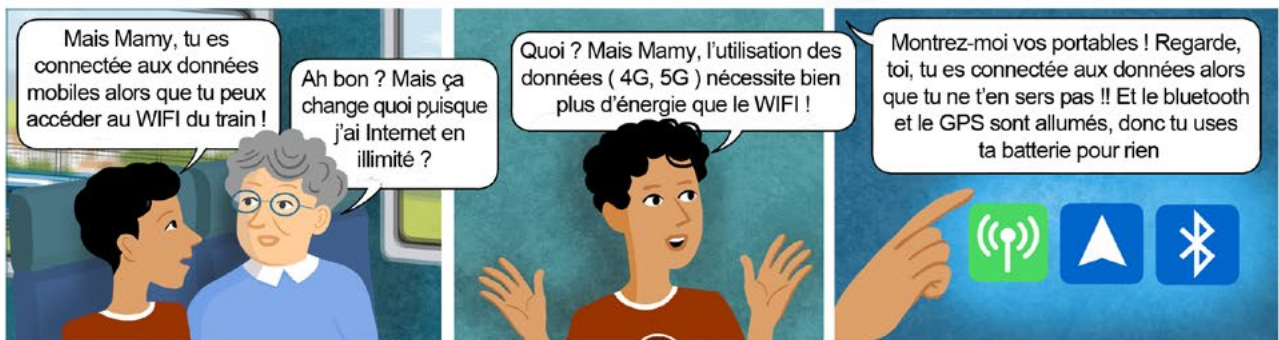
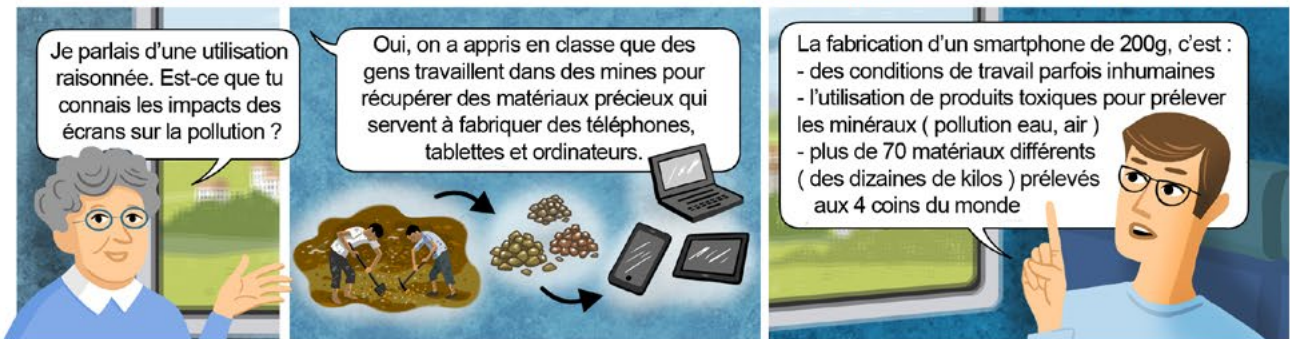
## Objectif zéro carbone

*pollution numérique*



Karim

Rose



# Calendrier des manifestations 2024

## MAI

Dim. 5	PPF - <b>Vide-grenier</b> - Place de la Minoterie
Sam. 11	Municipalité - <b>Cérémonie du 11 mai</b> - Site de la Reddition
Dim. 12	OGEC - École St Sauveur - <b>Rallye vélo</b> - Stade de la Vigne
24,25 & 26	Les Rats Piècés (AL) - <b>Spectacles : Week-end Jeunes</b> - HORIZINC
Sam. 25	La Cantilène - <b>Concert</b> - HORIZINC
Ven. 31	Les Rats Piècés (AL) - <b>Spectacles : Week-end Adultes</b> - HORIZINC

## JUIN

1 <sup>er</sup> et 2	Les Rats Piècés (AL) - <b>Spectacles : Week-end Adultes</b> - HORIZINC
Sam. 1 <sup>er</sup>	FCFB - <b>Journée départementale U9</b> - Stade de la Vigne
Dim. 2	FCFB - <b>Tournoi de pétanque</b> - Stade de la Vigne
Sam. 8	FCFB - <b>Tournoi des jeunes</b> - Stade de la Vigne
Dim. 9	FCFB - <b>Tournoi interquartiers</b> - Stade de la Vigne
7, 8 & 9	Bouvr'on Danse (AL) - <b>Gala de Danse</b> - HORIZINC
Dim. 9	Municipalité - <b>Élections Européennes</b> - Salle des Sports
Sam. 15	École Félix Leclerc - <b>Fête École Félix Leclerc</b> - HORIZINC
Sam. 22	La Minote (AL) - <b>Concert d'été</b> - HORIZINC
Mer. 26	Gym St Sauveur - <b>Assemblée Générale</b> - HORIZINC
Sam. 29	Municipalité - <b>T'as vu c'que t'écoutes - Sapritch</b> - HORIZINC
Sam. 29	Gym St Sauveur - <b>Gala de fin d'année</b> - Salle de Gym
Dim. 30	OGEC - École St Sauveur - <b>Fête École St Sauveur</b> - Parc de la Minoterie
29 & 30	Les Desluminatis - <b>Festival du jeu</b> - HORIZINC

## JUILLET

Sam. 6	Conseil Municipal des Enfants - <b>La Fête du Bonheur</b> - Parc de la Minoterie
Lun. 15	Amicale donneurs de sang - <b>Don du Sang</b> - HORIZINC

## AOÛT

Ven. 2	Détente et Loisirs - <b>Buffet campagnard</b> - HORIZINC
Dim. 25	Jazz en campagne : <b>Daniel Givone</b> - Parc de la Minoterie

## SEPTEMBRE

6 & 7	ACCA - <b>Distribution cartes de chasse</b> - Maison des Associations
Sam. 7	Municipalité - <b>Forum des Associations</b> - Parc de la Minoterie